



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 5 OCTOBRE 1999

www.lesoleil.com

CRISE DU  
HOMARD

## Maison incendiée

La tension  
est vive

BURNT CHURCH, N.-B. (PC) — La tension est montée d'un cran, hier, entre pêcheurs autochtones et non autochtones du Nouveau-Brunswick, alors qu'une maison d'été — inhabitée — a été la proie des flammes en soirée à l'extérieur d'une réserve micmaque, tout près de la baie de Miramichi. Selon la Gendarmerie royale du Canada, il s'agit d'un incendie criminel. Plus tôt dans la journée, des autochtones de la réserve Miramichi soutenaient que la violence pourrait éclater entre les deux clans si des accusations n'étaient pas portées contre les auteurs d'actes de vandalisme et de violence commis envers trois autochtones, dimanche dernier. Les trois ont été blessés, dont un gravement.

**Dimanche,  
la violence a  
éclaté dans  
la baie de  
Miramichi**

Les incidents de Miramichi ont débuté dimanche quand des non-autochtones ont retiré de l'eau des centaines de cages à homards appartenant à des autochtones.

Par la suite, une altercation entre autochtones et non autochtones a éclaté après une collision entre deux véhicules, dimanche. Les autochtones se trouvaient apparemment sur un terrain appartenant à un non autochtone; les trois hommes autochtones ont été frappés par les non autochtones, selon le frère de l'une des victimes.

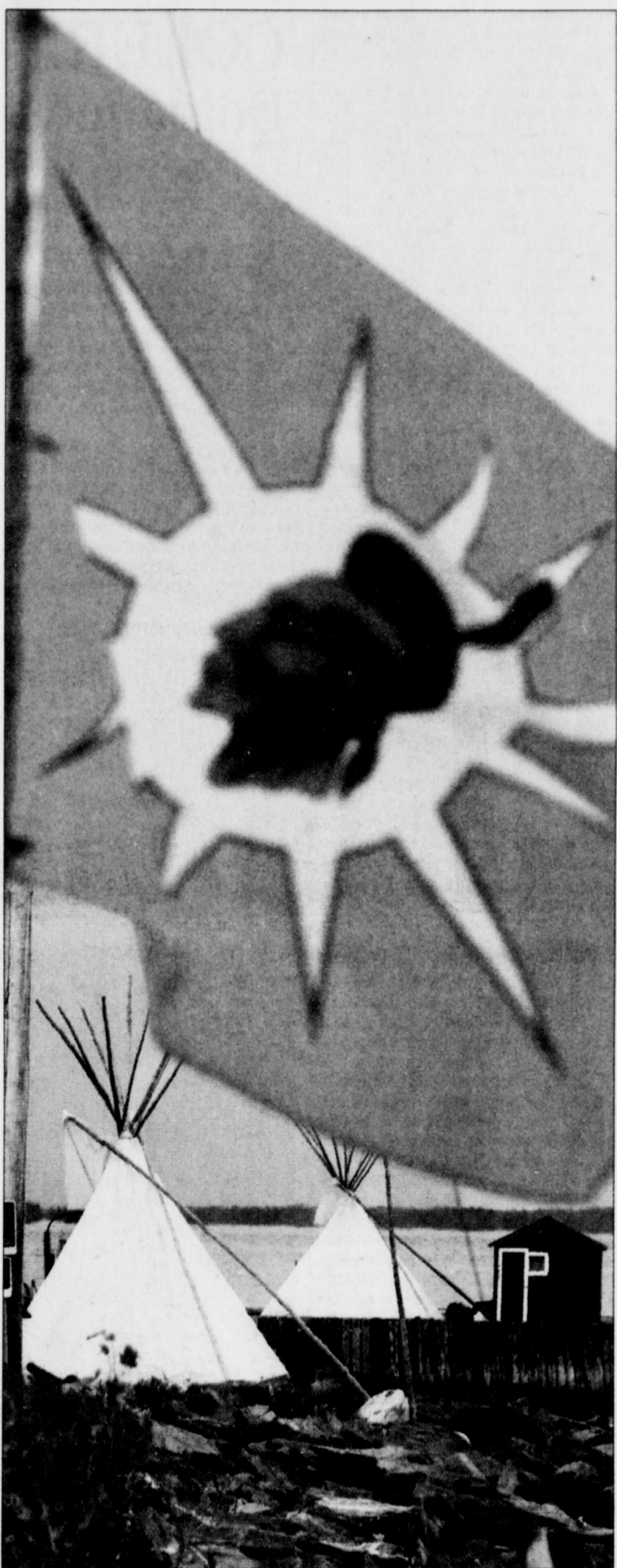
«S'il n'y a pas d'accusations, les autochtones vont être en colère et chercher à obtenir réparation. Cela pourrait tourner à la violence», a déclaré Kathy Lambert, membre de la première nation Burnt Church.

«Les choses vont s'envenimer avant de s'améliorer», a indiqué Clarence Dedum, dont le frère prétend avoir été roué de coups.

À Ottawa, le ministre fédéral des Pêches et Océans, Herb Dhaliwal, a lancé un appel au calme, ajoutant que les autorités ne toléreraient aucun acte de violence.

Le caporal Jacques Giroux, de la Gendarmerie royale du Canada, a déclaré qu'aucune accusation n'avait encore été portée relativement à l'altercation survenue dimanche, ni arrestation effectuée.

Les leaders du conseil de bande n'ont pas du tout apprécié par ailleurs les propos du premier ministre Jean Chrétien, qui évaluait hier la possibilité de suspendre l'application du jugement de la Cour suprême octroyant aux autoch-



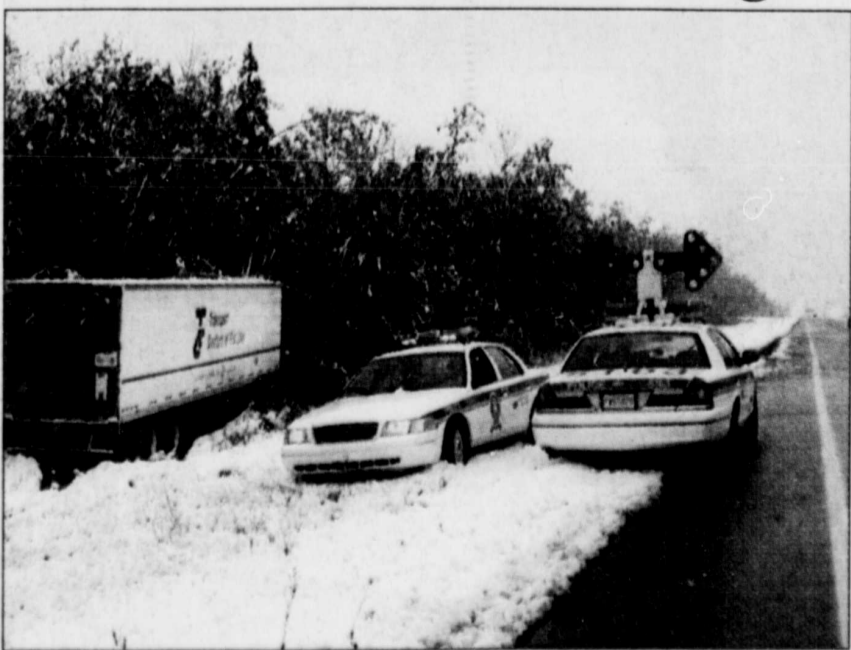
Le drapeau des Warriors flottait hier, sur le quai de Burnt Church, au Nouveau-Brunswick. Ce sont eux qui protègent les pêcheurs autochtones qui ont été sérieusement pris à parti par des pêcheurs blancs, dimanche. Au centre du conflit, un récent jugement de la Cour suprême qui autorise aux autochtones la pêche du homard hors saison, pour assurer leur subsistance.

Voir MAISON en A 2 ►

AUTRE TEXTE

Confusion à Ottawa Page A 10

## Sherbrooke sous la neige



Les gens de la région de Sherbrooke se sont réveillés sous la neige, hier matin. Un peu tôt pour une première bordée, un 4 octobre. Plusieurs voitures et camions ont fait les sorties de route et plus de 45 000 abonnés d'Hydro ont été privés d'électricité. Page A 16.

## Camionneurs en colère

SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC (PC) — Environ 150 camions ont interrompu leur route à Saint-Roch-de-Mékinac, en Mauricie, hier, pour manifester d'une part leur impatience quant à la lenteur de l'action du gouvernement face à leurs requêtes, et d'autre part leur indignation devant la hausse du coût du pétrole.

Les camionneurs qui empruntaient la route 155 se sont vus priés de garer leur véhicule dans le stationnement d'une halte pour camions aux abords de la route, dès minuit hier, afin de faire front commun dans les moyens de pression.

Ce que les camionneurs autonomes revendiquent d'abord, c'est le droit de se syndiquer pour pouvoir négocier de meilleures conditions de travail.

Les camionneurs propriétaires, c'est-à-dire ceux qui ne travaillent pas pour une compagnie de transport, sont regroupés dans le Syndicat des

Voir COLÈRE en A 2 ►

CRASH DE POINTE-LEBEL

# Deux des six victimes sont mortes par noyade

Des secours plus  
rapides ne leur auraient  
pas pour autant sauvé  
la vie, dit le D<sup>r</sup> Samson

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

■ BAIÉ-COMEAU — Au moins deux des six personnes retrouvées mortes dans l'accident de l'avion d'Air Satellite étaient vivantes après le crash. Elles sont finalement décédées par noyade. Mais ça ne veut pas dire pour autant que des secours rapides auraient permis de sauver ces deux vies.

On savait déjà qu'une des victimes, Julie Tremblay, avait péri noyée dans cette tragédie. Mais le D<sup>r</sup> Pierre Samson, un spécialiste de la médecine d'aviation qui agissait comme témoin expert, a expliqué au coroner Anne-Marie David que Vital Gaudreault, qui était assis à l'arrière en compagnie de

M<sup>me</sup> Tremblay, a aussi survécu à l'impact. M. Samson, qui a analysé les blessures des occupants du Islander afin de reconstituer la scène, a notamment indiqué que Julie Tremblay n'a pu s'extirper de son horrible position,

Voir CRASH en A 2 ►

## Le PQ contre Elizabeth 007

MICHEL CORBEIL  
Le Soleil

QUÉBEC — Le Parti québécois (PQ) a porté plainte au Conseil de presse du Québec contre une journaliste anglophone parce qu'elle a... écouté aux portes, lors du récent conseil national de la formation politique.

Cette « cause » oppose la direction du PQ à un courriériste parlementaire du quotidien *The Gazette*. Elle découle d'un incident qui s'est pro-

duit, lors du dernier rassemblement des militants péquistes, à Drummondville, il y a deux semaines.

La journaliste Elizabeth Thompson a soulevé l'ire de dirigeants du PQ lorsqu'elle a été surprise à enregistrer des délibérations qui devaient être conduites à huis clos. Leur courroux a monté d'un cran devant la détermination de la journaliste à ne pas leur remettre le ruban de l'enregistrement litigieux.

Voir PQ en A 2 ►

LA MÉTÉO



Maximum 9, minimum 2

Ensoleillé le matin. Ciel variable par la suite. Demain, 60% de probabilités d'averses. Détails page D 7.

QUÉBEC,  
103<sup>e</sup> ANNÉE, N° 271  
FLORIDE, 1,75 \$ US  
MONTRÉAL,  
OTTAWA 70¢ PLUS  
TAXES  
60¢ PLUS  
TAXES



2765700072

## COLLÉGIAL

La préparation du premier numéro du SOLEIL Collégial de la présente année scolaire est déjà enclenchée. Une première réunion de planification a eu lieu mercredi dernier en présence de deux représentants de Garneau, deux de Sainte-Foy et un de Mériel. La prochaine se déroulera le 20 octobre, dans les locaux du SOLEIL, à 18h30. Tous ceux qui veulent y participer sont les bienvenus. Il suffit de fréquenter un cégep ou un collège dans le territoire desservi par LE SOLEIL. Le premier numéro sera publié le 4 novembre, il nous faut donc textes et photos au plus tard le 28 octobre. Chaque texte doit être accompagné de la photo de son auteur et des ses coordonnées précises. Il est aussi souhaitable que vous nous fassiez parvenir des photos pour illustrer votre reportage. On peut envoyer son texte de trois façons: par courriel à collegial@lesoleil.com; par courrier à LE SOLEIL Collégial, 925, chemin Saint-Louis, Québec, G1K 7J6 et par télécopieur au 418-686-3374. Au plaisir de vous lire.

Jacques Samson  
Responsable du SOLEIL Collégial

## C'ÉTAIT HIER

1988 — Les Chiliens disent non à un autre mandat de huit ans du président Augusto Pinochet.  
1986 — Les Nicaraguayens abattent un avion américain; deux des occupants sont tués, le troisième, Eugène Hasenfus, est fait prisonnier. — Libération, en Union soviétique, du dissident Youri Orlov.

## TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 9
Le Québec et le Canada	10 à 16

CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 8
Bourses	4 et 5
Opinions	6
Le Monde	7

CAHIER C	
Mode Magazine	1 à 3
Arts et spectacles	4 à 12
Votre agenda	6
Ce soir à la télé	2
Annonces classées	8 à 10
Décès	10 et 11

CAHIER D SPORTS	
François Gagnon	1
Statistiques	2 et 4
Divertissements	7

SERVICES	
Abonnements	686-3344 1-800-463-2362
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

## NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page A 4

**88**  
jours  
avant l'an  
2000

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

CRASH  
Experts

Suite de la Une

car l'accident l'avait paralysée des pieds à la taille.

Selon le D<sup>r</sup> Samson, un adulte trouve la mort par noyade après dix ou 15 minutes sous immersion. Mais le médecin ne va pas jusqu'à affirmer que ces deux personnes auraient pu être sauvées si les secours avaient été immédiats après l'impact. « Il aurait fallu des experts pour sortir des personnes dans cette situation, avec de sérieuses blessures, avant que la marée ne monte », a-t-il affirmé en qualifiant ce scénario « d'hypothétique ».

Le spécialiste a également établi que les quatre autres passagers, soit Jean-d'Arc Truchon, Gilles Beaudin, Marlène Girard et Thérèse Dubé, sont tous morts au moment de l'impact ou quelques minutes après. Dans leurs cas, l'aile de l'avion qui s'est affaissé dans le fuselage leur a enlevé toute chance de survie. M. Samson a aussi souligné au coroner que les ceintures de l'Islander, qui s'attachent à la taille, sont probablement les moins sécuritaires quand arrive un accident du genre. Mais il s'agit du modèle le plus courant dans les avions et le médecin a souligné qu'il y a peu de chances que les compagnies aériennes installent des harnais, plus sécuritaires mais encombrants, puisque celles-ci « ont le dilemme d'assurer le confort de leurs passagers ».

Denis Deroy, un superviseur du Bureau de la sécurité dans les transports du Canada (BST) qui avait déjà témoigné en juin lors de la première semaine de l'enquête publique, s'est présenté de nouveau pour confirmer que la

radiobalise d'urgence (ELT), qui envoie un signal radio lors d'un accident, était mal installée le 7 décembre au bord du Islander d'Air Satellite. Elle se trouvait sur le plancher de l'appareil, alors que le fabricant de l'avion recommande de l'installer dans le porte-bagages arrière, attaché le plus haut possible sur la structure de l'avion. Normalement, le fabricant Britten-Norman installe lui-même le ELT dans les appareils qu'il construit, mais il n'y en avait pas lorsque Air Satellite a acheté l'avion et elle l'a installé elle-même.

Le fait que la balise se soit retrouvée dans l'eau n'aurait pas empêché l'appareil de fonctionner, mais un court-circuit de l'antenne a coupé la transmission, a de plus indiqué M. Deroy, qui a alors signalé que « l'installation le plus haut possible du ELT de cette façon (sécuritaire), ça aurait pu changer des choses ».

La question s'est posée à certains procureurs, nombreux à cette enquête, car l'un des satellites de l'armée canadienne a effectivement capté un signal provenant d'une balise ELT à 11 h 16 le 7 décembre, soit quelques minutes après l'écrasement. Vendredi, le major Michel Brisebois, l'officier responsable du Centre de coordination de recherche et de secours de la Défense nationale à Halifax, a toutefois expliqué au coroner David que le satellite n'a pu capter le signal suffisamment longtemps pour estimer sa position. Le point le plus proche calculé par le satellite se situait en Norvège! De plus, l'armée n'a pas eu cette information à sa disposition immédiatement, car le satellite n'avait pas traité plus avant le signal, le message reçu n'étant pas suffisamment stable et clair. Selon le major Brisebois, les données enregistrées ne permettent pas de savoir hors de tout doute si ce signal capté provient ou non du crash de Pointe-Label.

PQ  
Plainte

Suite de la Une

Judi, le premier vice-président du PQ, Fabien Béchar, a « porté formellement » l'affaire à l'attention du secrétaire général du Conseil de presse, Robert Maltais. « Le geste de M<sup>me</sup> Thompson constitue un manque flagrant d'éthique et de professionnalisme, écrit-il.

« Un membre de notre organisation, écrit M. Béchar, a vu la correspondante de *The Gazette* apposer son enregistreur sur une fenêtre donnant sur la salle de réunion et enregistrer des éléments stratégiques confidentiels. Par la suite, elle a confirmé son geste à deux membres de notre organisation, arguant cependant que la qualité sonore ne permettait pas un enregistrement audible des travaux. »

C'est ce qui fait en sorte que la direction du PQ a refusé, hier, de confirmer avoir porté plainte. « Tu te plains à la suite de la publication d'un article, a fait valoir un porte-parole. Dans ce cas-là, rien est sorti publiquement. »

Le secrétaire général du Conseil de presse voit les choses autrement. « On peut appeler cela une plainte, indique Robert Maltais. (...) C'est un questionnement sur l'éthique des journalistes en pareilles circonstances. »

Il a été impossible d'obtenir une entrevue avec le plaignant Fabien Béchar. Un porte-parole du PQ a pré-

cisé que « nous ne commenterons pas le dossier. Nous ne voulons pas faire de brouhaha médiatique. Nous avons envoyé la lettre à la personne concernée et au Conseil de presse. Nous pensons que cela peut se régler à l'interne. »

L'entourage de Lucien Bouchard, le président du PQ, s'est montré d'accord avec la plainte déposée. « Le bureau du premier ministre trouve déplorable l'attitude de M<sup>me</sup> Thompson dans tout ça », a fait savoir son attachée de presse.

Christiane Miville-Deschenes a fait valoir que ce qui est à huis clos doit demeurer. Elle s'est défendue que la missive puisse être perçue comme une tentative d'intimidation envers le quotidien anglophone qui a la réputation de mener la vie particulièrement dure au gouvernement.

« Absolument pas! Quelque aurait été le journaliste qui aurait fait ça, nous croyons que c'est une attitude qui est incorrecte. Le droit à l'information est une chose. Le droit d'une association de se réunir à huis clos en est une autre », a-t-elle dit en laissant entendre que l'affaire aura des répercussions sur les futures rencontres péquistes. Des mesures seront prises pour assurer la confidentialité des rencontres dont le déroulement doit se faire sans la présence des médias, a évoqué M<sup>me</sup> Miville-Deschenes.

Il n'a pas été possible d'obtenir la version des faits de la journaliste ou des dirigeants de *The Gazette*. Mme Thompson a défrayé les manchettes dans la région de Québec, en mai. Elle avait rapporté dans les pages du quotidien avoir été victime d'un acte de vandalisme lorsque des inconnus ont peint les lettres « PLQ » sur le coffre de sa voiture.

MAISON  
Stocks décimés

Suite de la Une

tones le droit de pêcher durant les périodes où c'est normalement interdit.

Le plus haut tribunal du pays a conclu le mois dernier qu'un traité datant du XVIII<sup>e</sup> siècle donnait aux autochtones le droit de pêcher quand ils le voulaient et sans avoir besoin d'obtenir un permis.

Les pêcheurs non-autochtones craignent que si les autochtones pêchent

sans contrainte, les stocks de homards seront bientôt décimés.

« Les autochtones de la réserve vont continuer à pêcher quels que soient les commentaires du premier ministre », a déclaré Vernon Mitchell, un des leaders du conseil de bande.

Il a ajouté qu'il prévoyait participer à une rencontre aujourd'hui, à Moncton, avec le ministre Dhaliwal, mais qu'il n'avait pas l'intention de signer quelque entente que ce soit.

COLÈRE  
Doléances

Suite de la Une

routiers autonomes, un syndicat non accrédité affilié à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD).

L'autisme dernier, les camionneurs autonomes avaient exprimé leurs doléances en organisant des barrages routiers un peu partout en province. À la suite de cette démarche, le gouvernement s'est engagé à former un comité d'experts pour examiner la situation des camionneurs propriétaires.

Comme le rappelle Augustin Richer, conseiller syndical au sein de la CSD, des recommandations sont ressorties des discussions de ce comité, recommandations dont l'une qui proposait au gouvernement de modifier le code du travail afin de permettre aux ca-

mionneurs autonomes de se syndiquer en bonne et due forme, et ainsi pouvoir négocier collectivement leurs conditions de travail.

« Depuis ce temps-là, il ne s'est rien passé pour modifier le code du travail. Et même que Lucien Bouchard a reporté ça à l'an 2000 », déplore M. Richer.

Ce qu'on veut, en résumé, c'est que soit reconnu le droit à se syndiquer. Et parmi les demandes majeures que les camionneurs souhaiteraient mettre à l'ordre du jour si le droit à la syndicalisation était reconnu, Augustin Richer parle d'uniformisation de la grille tarifaire de base pour tous les employeurs, de sorte d'éviter la compétition malsaine entre camionneurs autonomes.

La seconde raison pour laquelle les camionneurs se sont ligués, hier, est la révolte devant la hausse du prix du pétrole. « C'est vital pour ces camionneurs-là, qui sont déjà dans une situation précaire. Ils ont déjà de la difficulté à survivre », soutient Augustin Richer, en précisant qu'on peut évaluer à 500 le nombre de faillites en deux ans au sein des camionneurs autonomes.

Le bas-culotte nylon Wonderbra®

**2.99**

Un bas tout nylon 20 deniers, culotte et pointes renforcées, idéal pour tous les jours. Noir, ombrage, amande, lin, taupe, vison, marine. P.m.g.tg. Rég. 3.75\*

la maison  
**simons**

\*LE PRIX RÉGULIER S'AGIT DU PRIX AUQUEL CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX AUQUEL EST VENDUE LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION. QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

## La Lingère

MODE LINGERIE POUR VOTRE MAISON



COLORIS FIN DE COLLECTION

Serviette ratine unie «Royal Velvet» 9.99 Ben rég. 25.00\*

Une occasion unique de vous procurer des serviettes de première qualité, signées Fieldcrest à prix vraiment exceptionnel. Bambou, pistache, palmier, mousse, bleu nuage, rose bébé, melon, fuchsia, pêche. Main 8.99, débarbouillette 3.99, invité 3.99, «Big & Soft» 14.99, drap de bain 33 x 66 / 19.99, 36 x 70 / 24.95, descente 14.99

UNE COLLECTION LINGÈRE EXCLUSIVE

Drap 200 fils percale plus 7.99 Jumeau

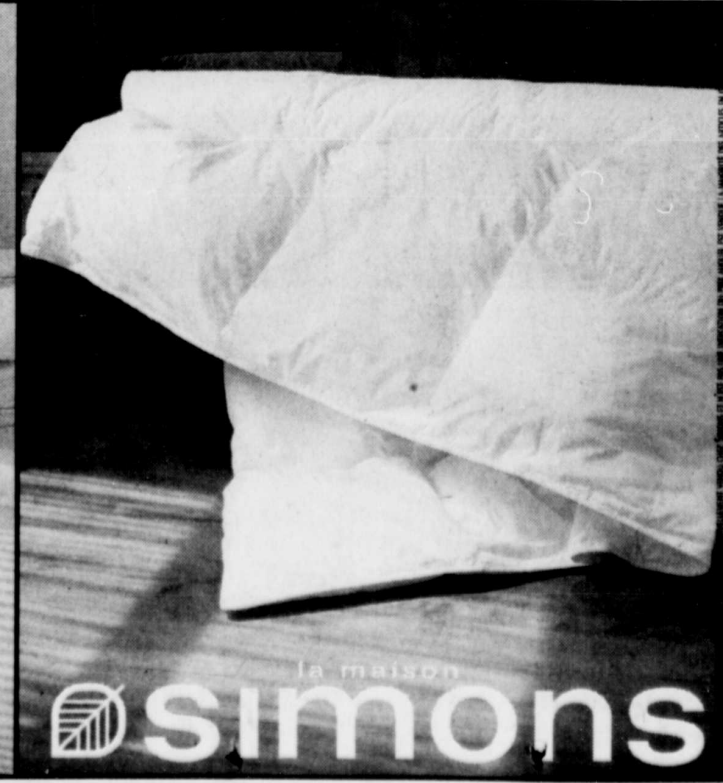
Voici nos plus bas prix pour des draps en percale de luxe coton et polyester 200 fils au pouce qui offrent durabilité et entretien facile. 12 coloris déco tendance en plus de 3 mini carreaux et 3 rayures oxford à coordonner. Double 16.99, grand 26.95, très grand 34.95, taies standard 14.99, grandes taies 16.99



UN PRIX IMBATTABLE À LA LINGÈRE

Couette en duvet canadien blanc 99.95 Jumeau 28 onces

Profitez de cet achat spécial pour vous procurer au meilleur prix une luxueuse couette. Chaude et légère bourre optimale de duvet canadien blanc. Construction de première qualité en boîtes décalées. Enveloppe pur coton blanc pur, 260 fils au pouce. Double 37 onces 129.95, grand 40 onces 149.95, très grand 48 onces 199.95



la maison  
**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

### 30 000 logements perdus

Québec n'obtient pas sa part d'Ottawa

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Québec n'obtient pas sa part de logements sociaux, déplorent le Comité de citoyens du quartier Saint-Sauveur et le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. Il a perdu 30 000 logements en cinq ans faute du support d'Ottawa. Il est urgent de créer 8000 nouveaux logements à loyer modique par an pour rattraper le temps perdu, disent-ils.

«Ottawa a des surplus budgétaires de 13 milliards \$, mais il n'investit plus dans le logement social depuis 1994. Avant de penser à réduire les impôts, il faudrait peut-être s'assurer que les Canadiens sont bien logés», dit Lucie Villeneuve du comité Saint-Sauveur.

Elle rappelle que lorsqu'une personne vit avec 502 \$ par mois d'aide sociale, et qu'elle doit payer un loyer de 350 \$, elle réussit à peine à subsister une fois l'électricité payée. Si elle vivait dans un HLM, elle ne paierait pas plus de 140 \$.

Selon le Front populaire en réaménagement urbain, au moins 500 000 ménages de locataires consacraient plus de 30 % de leur budget au logement en 1996. Plus de la moitié d'entre eux y consacrent même 50 % de leurs revenus. C'est deux fois plus que 15 ans auparavant ! Dans un édifice subventionné, tel un HLM ou une coopérative, le loyer est fixé à 25 % des revenus (plus 3 % pour l'électricité).

«On en voit l'impact dans les organismes communautaires. Ils sont débordés par les demandes d'aide alimentaire. Des problèmes d'itinérance entre autres», ajoute Jean-Denis Marois du comité pop.

En cette journée mondiale de l'habitat, ces citoyens militants réclament que le ministre canadien des Finances, Paul Martin, double la part qu'il consacrerait à l'habitation dans son prochain budget, laquelle ne compte que pour 1,2 % des dépenses gouvernementales.

Les deux groupes de citoyens avaient symboliquement voulu «planter le clou» du Grand chantier du logement social en se rendant à l'intérieur du bureau régional de Revenu Canada à Québec pour y planter leurs affiches, mais les officiers de sécurité du ministère leur en ont interdit l'accès, au grand dam de la députée bloquiste Christiane Gagnon qui participait à l'événement.

«Ottawa ne met pas d'argent neuf pour la rénovation ou la construction de logements sociaux, c'est pourquoi le Québec ne veut pas signer l'entente», ajoute M<sup>me</sup> Gagnon. «L'offre est de 18 % alors que les besoins en sont de 29 %. Ça prend 494 millions \$ pour le Québec et non les 289 millions \$ mis sur la table par Ottawa et qui ne servent qu'à maintenir les logements existants.»

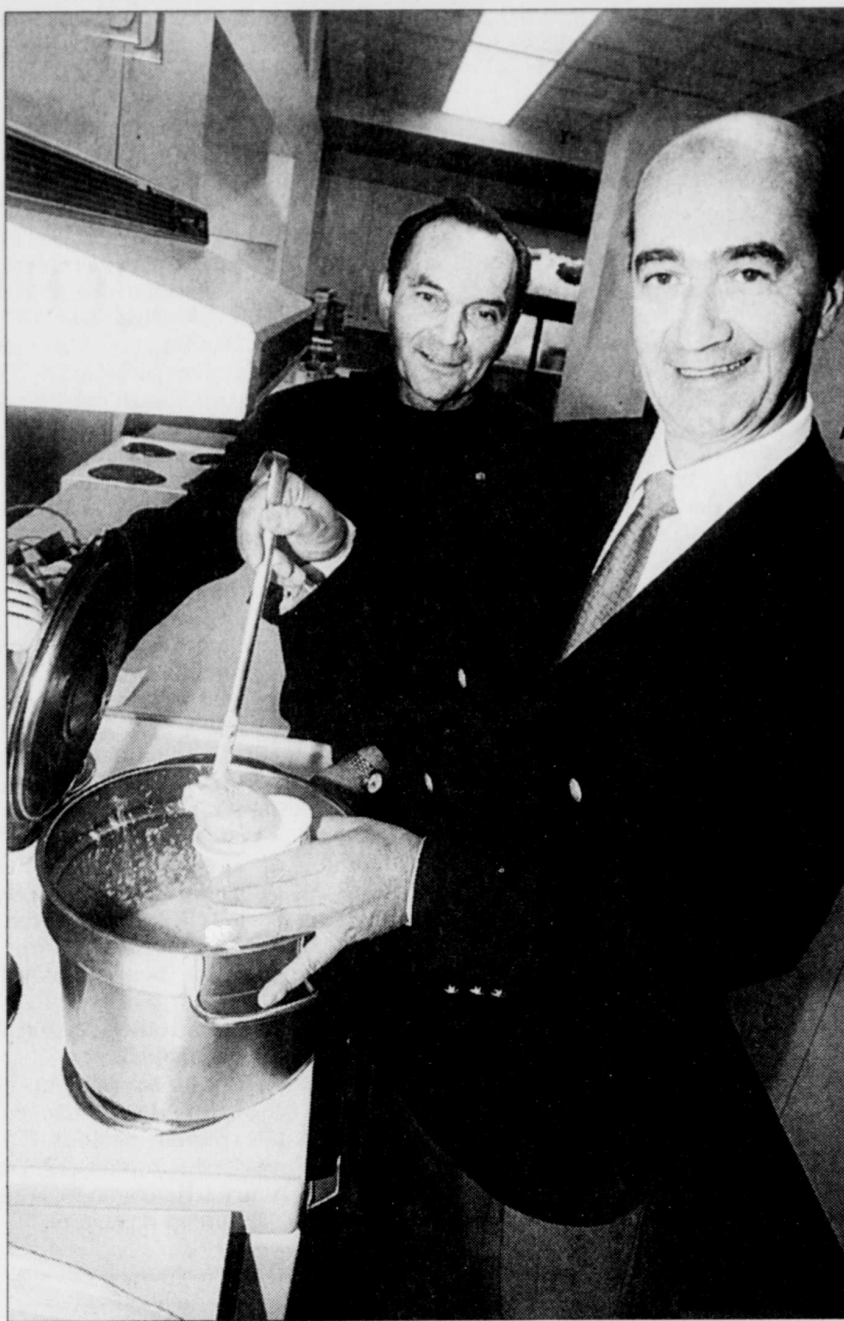
«Cette année, si on met l'accent sur la famille, il faut tenir compte du logement à loyer modique, et non se mettre la tête dans le sable», ajoute la critique bloquiste.

«Nous faisons la même demande au Québec: qu'il investisse dans les logements sociaux avant d'accorder des réductions d'impôt», ajoute Lucie Villeneuve du Comité des citoyens du quartier Saint-Sauveur.



La députée Christiane Gagnon et les représentants du Comité de citoyens Saint-Sauveur et du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, Lucie Villeneuve et Jean-Denis Marois, ont «planté le clou» du Grand chantier du logement social devant l'édifice de Revenu Canada, rue de la Pointe-aux-Lièvres.

### Les 11 ans du Manoir



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Onze ans après son ouverture, le manoir Ronald McDonald qui accueille les familles des enfants hospitalisés sera rafraîchi au coût de 100 000 \$. Dans un avenir rapproché, on caresse aussi le projet d'agrandir le manoir, situé en face du CHUL, sur le boulevard Laurier à Sainte-Foy. Le président du manoir, Jacques Auger, s'attend que les besoins augmentent avec la construction prochaine du Centre mère-enfant à l'avant du CHUL. Les 19 chambres du manoir affichent déjà un taux d'occupation de près de 100 %. 8817 familles ont profité de ce service depuis les débuts pour des séjours d'une durée moyenne de 15 jours. Il existe 12 manoirs du même genre dans de grands centres urbains au Canada. Sur la photo, M. Auger, président de la fondation du manoir, est accompagné de Claude Dionne, M.C.

### MALADIE DU HAMBURGER

## Précautions à prendre

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

QUÉBEC — Non, la maladie du hamburger n'est pas strictement un problème estival. Le décès vendredi d'une fillette de six ans et l'intoxication d'une dizaine de personnes de sa région sagnéenne rappellent avec acuité les précautions à prendre dans la manipulation de la viande hachée.

Le problème survient lorsque la viande est contaminée par la bactérie E. Coli au moment de l'abattage, par le bris accidentel d'un viscère. «Ce n'est jamais un troupeau qui est contaminé, précise la D<sup>re</sup> Colette Gaulin, du Centre de santé publique de Québec, mais un animal». D'où la difficulté de retracer le cheminement de la viande infectée.

La prévention constitue le seul remède pour éviter le développement de la maladie, qui ne conduit à la mort qu'en de rares cas. Selon la D<sup>re</sup> Gaulin, les événements qui se sont produits au Saguenay ne reflètent aucunement une défaillance de notre industrie alimentaire.

Le mot clé est «manipulation», rappelle-t-elle. Le contact entre les viandes cuites et les viandes crues est à proscrire à tout prix. Autrement dit, pas ques-

tion de remettre les boulettes de viande cuites dans l'assiette qui a contenu la viande crue. Pas d'utilisation d'ustensiles ayant servi à la viande crue non plus.

Il n'est même pas nécessaire de consommer la viande pour être contaminé. Des bébés l'ont été, probablement du simple fait que leur mère avait touché leur suce sans se laver les mains après avoir manipulé la viande.

Une cuisson complète prévient le danger. Et si le steak tartare n'est pas un problème, c'est parce qu'il vient d'une autre partie que la viande hachée, soit le filet mignon, situé plus à l'intérieur de l'animal, et que le risque de contamination par les viscères n'est pas le même. «On ne recommande pas de cesser d'en manger», note la D<sup>re</sup> Gaulin.

Et même si les personnes âgées et les enfants sont les plus vulnérables à la maladie du hamburger, les adultes en bonne santé peuvent aussi être affectés, souligne-t-elle. La maladie se manifeste par de la diarrhée, des vomissements, des crampes abdominales, du sang dans les selles et de la fièvre.

Un petit pourcentage de personnes affectées peuvent développer une insuffisance rénale ou des problèmes au cerveau.

## Conflit

# « oublié »

### On ne parle pas de lock-out au Forum sur l'aluminium

ALAIN BOUCHARD  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les élites régionales du Saguenay/Lac-Saint-Jean sembleraient plus catastrophées par la fermeture du chantier d'Alcan, à Alma, que les 500 participants du grand congrès international qui s'est ouvert dimanche soir, à Jonquière, sur la transformation de l'aluminium.

C'est du moins le sentiment que dit avoir eu, hier, le directeur de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) au Saguenay/Lac-Saint-Jean, Jean-Marc Crevier, au moment où il participait lui-même à cet important forum, en tant que syndicaliste membre d'un comité régional sur la transformation de l'aluminium. Et alors que la FTQ est au cœur du conflit qui a abouti au lock-out d'Alma, mardi dernier.

«Personne ne m'a parlé du conflit d'Alma, a affirmé Crevier en entrevue téléphonique au SOLEIL. C'est sûr que ce n'est pas plaisant pour personne, la fermeture de ce chantier. Mais les commentateurs régionaux exagèrent beaucoup le drame.»

Ce congrès de Jonquière, baptisé Transal 99, réunit des entreprises européennes aussi cotées que les françaises Péchiney, Renault, Peugeot/Citroën, Montpet, Valfond, et Expert Gaz Industrie, l'italienne Fiat, la belge Affilips, et l'espagnole Inasmet. Tandis que de ce côté-ci de l'Atlantique, les participants se nomment Alcan, Bombardier, Hydro-Québec, Bonem, l'Association de l'aluminium du Canada.

«C'est un congrès sur l'aluminium, il y est donc bien sûr question d'aluminium, dit pour sa part Margot Tapp, porte-parole d'Alcan au Saguenay/Lac-Saint-Jean. Mais le sort du chantier d'Alma n'a rien à y voir.»

Plusieurs élites régionales déjà commotionnées par le lock-out d'Alcan ont encore davantage haussé le ton, ce week-end, pour déplorer combien il est humiliant pour le Saguenay/Lac-Saint-Jean de recevoir ces éminents congressistes avec un chantier paralysé. Ce dont ils imputent généralement la faute aux méchants syndicats.

### SILENCE, ON SE PARLE !

«En 1995, lorsque les syndiqués d'Alcan ont fait la grève, ils ont été blâmés, réplique Jean-Marc Crevier, qui était alors président des grévistes. Cette fois-ci, c'est Alcan qui décide de fermer son chantier. Mais c'est encore les syndiqués qui sont blâmés!»

Crevier a quitté les syndicats indépendants de l'aluminium pour devenir permanent de la FTQ, en avril. «On ne peut plus faire du syndicalisme local avec des entreprises multinationales en face de nous», explique le transfuge.

Celui-ci refuse cette fois tout commentaire, lorsque interrogé sur les conflits internes de juridiction syndicale que la FTQ n'a pu parvenir à solutionner elle-même, avant la fermeture du chantier. «Ce qui compte, dit-il, c'est que les négociations se poursuivent toujours, en vue de la réouverture du chantier. Et soyez sûr que personne ne chôme autour de la table.»

La médiation extraordinaire entreprise mardi dernier, à Montréal, sous la direction de l'expert Fernand Matteau, du ministère du Travail, se poursuivait pour une 7<sup>e</sup> journée consécutive, hier. C'est la consigne absolue du silence, de part et d'autre. «L'heure n'est pas aux déclarations, d'expliquer Margot Tapp, d'Alcan, mais à l'importance de pouvoir achever la construction de l'aluminerie comme du monde.»

La compagnie avait d'abord décrété une fermeture temporaire de trois jours, qui devait cesser hier matin. Mais la réouverture du chantier est désormais reportée de 24 heures en 24 heures, sans que personne ne puisse fournir la moindre indication de ce qui peut être espéré ou non, et alors que le ton politique commence très sérieusement à monter au pays des bleuets.

Ce lock-out a mis 2500 travailleurs à pied. Entreprise en mars 1998, la construction de l'aluminerie d'Alma devait à l'origine se terminer à l'automne 2000, au coût de 2,2 milliards \$. Ce chantier est le plus gros d'Amérique du Nord actuellement en cours.

## Où trouve-t-on la plus grande collection de manteaux à Québec ?

INDICES:

1  
Tous les manteaux\* y sont actuellement réduits de 20%.



2  
Vous pouvez y faire remodeler votre fourrure.



3  
On y trouve vraiment beaucoup, beaucoup de manteaux !

RÉPONSE:  
**laliberté**  
595, rue Saint-Joseph Est Québec, 525-4841

Heures d'aires:  
Lundi au mercredi de 9h30 à 17h30  
Jeudi et vendredi de 9h30 à 21h  
Dimanche de 12h à 17h

\* EXCLUSION: Toutes les fourrures, les pelisses, les sacs, les peaux lainées et les vêtements de plein air. Marchandise en magasin seulement. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

## AUTOBUS NORDIQUES

## 3 ex-chauffeurs devant les Normes du travail

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Gaston Gauthier, Jean-Marie Déry et Christian Vigneault sont sans travail depuis deux mois. Ils conduisaient la navette des chauffeurs de la STCUQ pour les Autobus Nordiques quand leur propriétaire, André Gingras, a rompu le contrat à mi-mandat.

M. Gauthier a fait carrière chez Woolworth, Wooleo, puis Wal-Mart. M. Déry travaillait chez McCallum quand Haul-Away a acheté la compagnie. M. Vigneault était patrouilleur au CAA-Québec. Ils pensaient améliorer leurs revenus, mais ils se retrouvent aujourd'hui devant la Commission des normes du travail où ils réclament d'Autobus Nordiques de 4500 \$ à 6000 \$ chacun. Ils contestent également leur congédiement devant le Tribunal du travail.

Ils allèguent qu'ils n'étaient pas payés pour laver, nettoyer, inspecter ou faire le plein de leur minibus, ni pour l'aller-retour du garage des Autobus Nordiques à celui de la STCUQ, l'équivalent de 1 heure à 1 heure 30 par jour. Ils disent avoir subi des changements d'horaire et des suspensions injustifiées de la part du conseiller en relations de travail de l'employeur, l'ex-syndicaliste Marc-André Boivin.

« M. Boivin est venu nous dire le 6 avril (1999) que le contrat avec la STCUQ n'était pas rentable, qu'il aurait dû nous commencer à 8 \$ l'heure », affirme MM. Gauthier, Déry et Vigneault.

« Il nous a dit qu'il nous donnerait du travail à condition de retirer nos plaintes aux Normes du travail. Il prétendait que les Autobus Nordiques pouvaient mettre fin au contrat avec la STCUQ en tout temps, sans pénalité », disent-ils.

Au conseil d'administration de la STCUQ suivant, les chauffeurs disent craindre pour leur emploi. Le président Claude Cantin rappelle

que le contrat ne se termine qu'au 31 décembre 2000 et qu'il y aura pénalité de 50 \$ l'heure si Nordiques brise le contrat. La STCUQ lance néanmoins un appel d'offres pour trouver un autre transporteur.

André Gingras avise la STCUQ qu'il mettra fin au service de navette le 1<sup>er</sup> août 1999, invoquant des raisons administratives.

## BOIVIN NIE TOUT

Interrogé par LE SOLEIL, Marc-André Boivin nie avoir fait pression sur les chauffeurs pour qu'ils retirent leurs plaintes aux Normes du travail.

« C'est tout à fait faux ! » Il affirme qu'il répondra aux chauffeurs quand il sera devant le commissaire du travail. Il ignorait que des plaintes y avaient été déposées, dit-il. Quant aux réclamations pécuniaires, il affirme en discuter avec l'avocat de la commission, M<sup>r</sup> Jean Denis.

Aux Normes du travail, M<sup>r</sup> Denis dit qu'il n'a pas réussi à parler avec M. Boivin, mais il confirme la transmission des plaintes pour pratiques interdites au commissaire du travail.

M<sup>r</sup> Denis explique qu'il peut représenter les chauffeurs (gratuitement) devant la commission parce qu'ils sont sans convention collective, mais il doute de pouvoir le faire devant le commissaire. « Comme ils sont syndiqués, c'est leur syndicat qui doit les représenter », dit-il.

Les chauffeurs avaient tenté de former un syndicat et de s'affilier aux Teamsters mais c'est un syndicat indépendant qui fut formé pour tous les employés. Or, les chauffeurs affirment que leur syndicat refuse de les représenter. Un refus qui peut entraîner une plainte devant le Commissaire du travail, observe M<sup>r</sup> Denis. Il conseille aux chauffeurs de se trouver un avocat. À leurs frais cette fois.

Le président de l'Association des salariés des Autobus Nordiques n'a pas retourné notre appel.

## « CANTIN NOUS A TRAHIS ! »

Par son appel d'offres, la STCUQ endossait en quelque sorte M. Gingras, estiment les trois

chauffeurs. « Claude Cantin nous a trahis. La STCUQ avait une responsabilité envers nous », dit Gaston Gauthier, plutôt amer: « Ça vaut quoi un contrat ! »

« Nous avons le devoir de réduire notre réclamation devant les tribunaux », répond Claude Cantin. La STCUQ devait se restreindre aux dommages subis, prouver qu'elle avait pris les moyens de réduire sa réclamation.

Pour connaître le montant réclamé aux Autobus Nordiques, LE SOLEIL a dû recourir à la Loi d'accès à l'information. La facture? 20 587 \$, (50 \$ par heure X 27 jours X 15,5 heures par jour). Pour le reste, rien à réclamer, car Autobus L'Heureux a pris la relève dès le 28 août, à un coût équivalent, pour trois ans (et non pour les 17 mois restants)!

Les Autobus L'Heureux ont même acheté trois autobus neufs pour desservir la STCUQ. Un autre soumissionnaire n'avait que 20 255 \$ de différence avec L'Heureux. Il s'agit de la compagnie 9078-6211 Québec inc., constituée en juin 1999. Son administrateur est Alexandre Gingras, le fils du propriétaire des Autobus Nordiques et de la Québécoise.

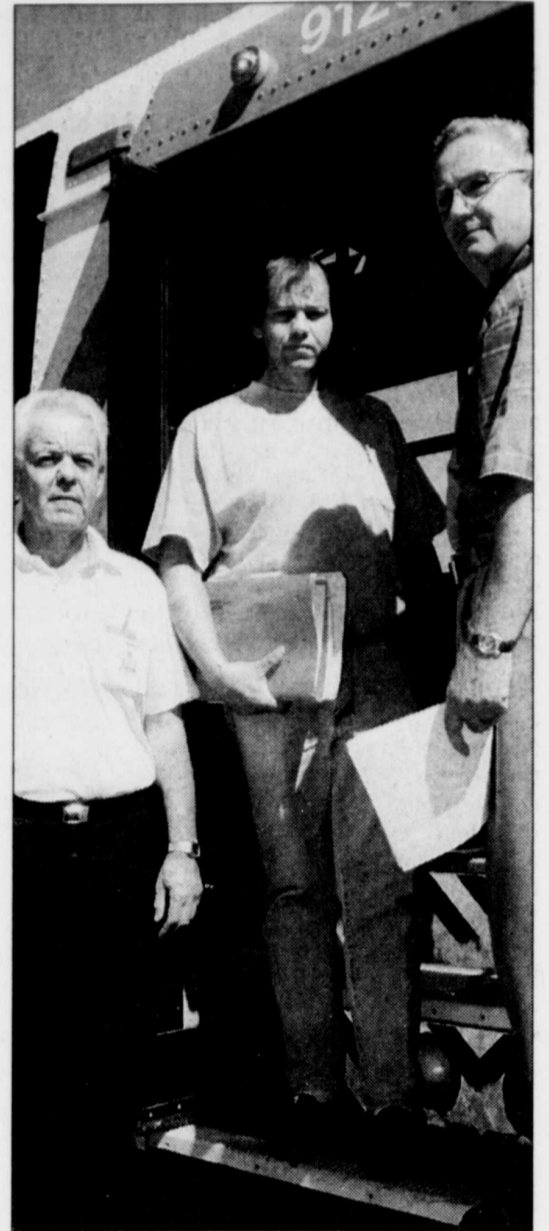
Une rapide vérification auprès des centrales syndicales nous apprend que les chauffeurs non syndiqués, non affiliés ou sans contrat de travail gagnent souvent aussi peu que 7 \$, 8 \$ ou 9 \$ l'heure contre 13 \$ à 20 \$ l'heure ailleurs. Les chauffeurs scolaires sont parmi les moins rémunérés.

Les trois chauffeurs des Autobus Nordiques gagnaient 9 \$ l'heure.

Avant de faire la navette de la STCUQ, Christian Vigneault et Jean-Marc Déry effectuaient la desserte des hôtels pour les Autobus Nordiques. À 8 \$ l'heure. L'attente à l'aéroport Jean-Lesage, parfois des heures, n'était jamais payée.

« Tu es payé sur la route », disent-ils. Même si la circulation est bloquée.

« 9 \$ l'heure? Il y en a beaucoup qui paient moins que ça. Surtout depuis que les commissions scolaires coupent partout. Il y en a qui sont payés à partir du premier élève ramassé », avoue Paul-André L'Heureux, un transporteur d'expérience maintenant retraité.



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES  
Jean-Marie Déry, Christian Vigneault et Gaston Gauthier (de gauche à droite), sont sans travail depuis deux mois. Ils conduisaient la navette des chauffeurs de la STCUQ.

## Des chauffeurs non syndiqués gagnent souvent entre 7 \$ et 9 \$ l'heure

Ils réclament de 4500 \$ à 6000 \$ chacun

**loto-québec résultats**

**Banco**  
Tirage du 99/10/04  
01 03 10 11 32  
33 34 37 41 42  
47 49 51 52 57  
59 65 66 67 68

**Quotidien**  
Tirage du 99/10/04  
3 4  
086 2794

**Extra**  
Tirage du 99/10/04  
NUMÉRO: 794983

**T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES**  
Les modalités d'arrosage des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**PUBLICITÉ**  
Les aînés trouvent l'argent nécessaire pour faire des rénovations dans leur maison... sur le pas de leur porte!

Avez-vous besoin d'argent supplémentaire pour faire des travaux d'entretien, de réparation ou de rénovation dans votre maison? Les Canadiens de 62 ans et plus ont découvert, grâce au Programme Canadien de Revenu Résidentiel, comment se servir de leur bien le plus précieux, leur maison, pour améliorer leur qualité de vie et obtenir un montant en espèces ou un revenu mensuel supplémentaire.

Ce programme permet aux propriétaires de débloquer une partie de l'avoir qui représente leur propriété. Il n'y a aucun risque pour la maison. Les propriétaires conservent leur droit de propriété et peuvent résider chez eux pour le restant de leurs jours ou vendre à tout moment.

Les participants n'ont aucun remboursement à effectuer pendant toute leur vie. Certains utilisent cet argent comme source de revenu mensuel supplémentaire, un peu comme une pension de retraite, ou encore pour voyager, faire des rénovations dans leur maison ou s'acheter une voiture. D'autres optent pour une combinaison de revenu et d'espèces.

Vous pouvez obtenir de l'information sur le programme auprès de la Banque TD et de la Banque Royale.

Appelez sans frais au 1 888 749-9785 et demandez des renseignements et une trousse d'information gratuite et sans obligation.

QS 105



Geneviève Pascot (à g.) et Pauline Lapointe s'occupent du comité des usagers du CHUQ depuis cinq ans.



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

## COMITÉ DES USAGERS DU CHUQ

## Incontournable

LOUISE LEMIEUX  
Le Soleil

QUÉBEC — Après cinq ans d'efforts, Pauline Lapointe et Geneviève Pascot ont fini par rendre incontournable le comité des usagers du CHUQ dont elles font partie.

« Il nous a fallu s'organiser, se faire connaître. Maintenant, il faut se faire reconnaître », dit Pauline Lapointe. Il arrive de plus en plus souvent, remarque-t-elle, que l'hôpital sollicite l'avis du comité des usagers sur l'amélioration des soins et des services.

Il n'y a pas si longtemps, le point de vue original du mémoire présenté par le comité des usagers sur la politique régionale de santé mentale a été si apprécié qu'on a voulu intégrer les suggestions des usagers dans la nouvelle politique, rappelle M<sup>me</sup> Lapointe, une ancienne professionnelle du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Chaque hôpital a son comité des usagers, depuis la réforme de la loi sur la santé et les services sociaux, en 1991, et ses objectifs sont bien définis dans la loi. « La loi nous donne beaucoup de place », se réjouit M<sup>me</sup> Lapointe. Le comité des usagers du CHUQ bénéficie en outre d'un budget « protégé » de 13000 \$ par année, accordé par la Régie régionale. Deux membres du comité des usagers siègent au conseil d'administration du CHUQ.

Même si le comité des usagers est « en relation directe avec la direction générale, nous sommes une voix libre et autonome. Nous ne sommes pas un comité de l'hôpital », assure M<sup>me</sup> Lapointe.

Les plaintes et les suggestions des usagers ne restent pas lettre morte. Un exemple: depuis les interventions du comité des usagers, les diabétiques et les patients souffrant d'hypoglycémie, qui avaient des faiblesses en attendant à jeun, de passer un test sanguin, ne poireautent plus inutilement.

Financièrement, le comité des usagers a participé à l'achat de tire-lait pour l'hôpital Saint-François-d'Assise de même qu'à l'intéressant projet de zoothérapie pour les enfants atteints de cancer. Ces enfants auront le loisir de s'occuper d'un chien toute une journée durant, dans un espace spécialement aménagé. Il va sans dire que les bêtes sont triées sur le volet et possèdent un carnet de santé impeccable.

Quiconque possède une carte d'usager du CHUQ peut devenir membre du comité des usagers. Les candidatures sont ouvertes, jusqu'au 15 octobre.

**Salon rénovation/décor intérieur**  
aux  
**GALERIES DE LA CAPITALE**  
du 8 au 10 octobre

Un événement d'automne unique à Québec!

Venez rencontrer plus de 60 exposants.

Des conférences tous les jours.

Des trucs, astuces et idées pour tous vos projets d'aménagement et de décoration.

Plein de nouveautés et produits vedette à découvrir.

Une vente aux enchères offrant des aubaines incroyables.

Entrée et stationnement gratuits.

Pour rénover et décorer, un salon à ne pas manquer!

## EN BREF

TRANSPORT ADAPTÉ  
Dossier réglé

C'est la STCUQ qui a ajouté les 100000 \$ manquant au budget de Transport adapté du Québec métro (TAQM). « Les 80 dossiers en suspens sont maintenant réglés », déclarait hier Claude Cantin, son président, dans un communiqué. « Ensemble, les maires de la CUQ, les autorités gouvernementales et la STCUQ, nous avons réussi à trouver une solution permettant d'offrir le service de transport adapté à ces personnes, et ce, jusqu'à la fin de l'année », y lit-on. Le MTQ a fourni 300 000 \$. Il est plutôt exceptionnel que l'argent destiné à la TAQM provienne de la STCUQ. « On a pris l'argent dans notre budget d'opération », dit une porte-parole de la STCUQ. R.F.

BOISÉ DES COMPAGNONS  
Boucher reste sur ses positionsROBERT FLEURY  
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — Le boisé des Compagnons bat de l'aile. Sa survie est loin d'être assurée. La mairesse Andrée Boucher est intraitable: elle l'achètera pour le sauver uniquement si elle en récupère la partie équivalente dans le boisé Marly de l'autre côté du chemin des Quatre-Bourgeois. Sinon ça ne se fera pas. Et la commission scolaire des Découvreurs pourra tout vendre pour du développement résidentiel.

« Jamais je n'aurai l'audace de présenter un règlement d'emprunt de 3,2 millions \$ pour acheter les deux tiers du boisé des Compagnons, pour faire un parc au milieu de nul part. Il faut du monde autour », disait la mairesse, catégorique, au sortir du conseil, hier soir.

« Cela n'a jamais fait l'objet de planification (comme parc), c'est un virage sur un 10 e ! Parce qu'un groupe de citoyens crie plus fort que les autres. C'est pas de la justice sociale ! », lance-t-elle.

## RETOUR À LA CASE DÉPART

Le conseil a été étonnamment silencieux sur le sujet, hier soir. Aucun avis de motion ni projet de règlement portant sur le changement de zonage proposé ne figurait à l'ordre du jour. Aucune question des conseillers ni des citoyens, d'ailleurs clairsemés, n'a été formulée. Le silence complet sur le sujet qui avait pourtant rempli la salle à craquer, il y a 15 jours.

Le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, refuse que le zonage du boisé Marly soit transformé en partie en zonage résidentiel?

« Ça restera comme c'est là », dit M<sup>me</sup> Boucher. Elle ne bougera pas. C'est tout ou rien. Donc, pas de sauvetage du boisé des Compagnons non plus.

La partie de poker est répartie de plus belle entre la mairesse et le ministre. Si c'est lui qui l'avait convaincue de jouer sa dame de cœur en allant de l'avant avec un projet de sauvegarde du boisé, elle l'attendait au détour avec sa paire d'as dans son jeu.

« Il ne passe pas deux personnes à Marly, sept ou huit aux Compagnons. Je ne ferai pas un parc pour dix écologistes qui courent dans les bois. Ce n'est pas un zonage forestier ici », lance-t-elle.

La mairesse veut du développement résidentiel, 600 logements dans la partie nord de Marly. « Ça ne se fera pas demain matin mais gouverner, c'est prévoir. Faut garder de la terre à construire. Voyez-vous ça quatre paires dans le même secteur: les Compagnons, Marly, Cartier-Roberval tout près à Cap-Rouge et la plage Jacques-Cartier. Alors qu'ailleurs, il n'y a pas un chicot. C'est gênant », reprend la mairesse.

M<sup>me</sup> Boucher veut des terres à construire et dit qu'il ne lui en reste presque plus. Pour les taxes foncières car il n'y a que ça qui rapporte. Pour elle, le boisé Marly demeure ce vaste terrain que le ministère des Transports vendait pour du développement résidentiel le 14 décembre 1988 quand le ministère de l'Environnement s'en porte acquéreur in extremis.

« Si on l'avait acheté 2,2 millions \$, il serait peut-être tout construit aujourd'hui », reprend-elle. Le 13 octobre, elle rencontre à nouveau le ministre Paul Bégin.

« J'ai tout mis sur la table », dit-elle.

La partie de poker est répartie de plus belle

## Ces beubés adorés!

**J**e viens de prendre une décision grave. Oui, je fonde une secte. À l'instar des adorateurs du nombril, de la poutine ou du sapin de Noël artificiel, je baptiserai cette secte les « Adorateurs du Beubé ».

C'est en lisant un article de *La Presse* de samedi que j'ai été frappée par la révélation. Oui, cette lecture a mis au jour une étrange pulsion. J'éprouve depuis, une envie irrésistible de me prosterner devant les beubés.

*La Presse* nous apprenait qu'il n'y aurait cette année que 73 200 beubés à naître au Québec. Une baisse dramatique du taux de naissances, titrait le journal en manchette. Le nombre de nouveaux petits Québécois a diminué de 25% depuis 1990. On aura fait, au Québec cette année, le même nombre d'enfants qu'en 1908.

J'en ai été toute estapafourbie, comme dirait Claude! Pensez-y. Même la ruée du beubé de l'an 2000 n'a pas suffi à inciter les parents potentiels à s'envoyer en l'air, à acheter, à ramoner leur cheminée et à chier des os, comme on disait encore récemment dans certaines régions du Québec. Remarquez, ce n'est pas nouveau. Mais tout démontre que la chute des naissances ne fait que s'accélérer. Pire, elle semble irréversible.

En juillet dernier, à la recherche d'un beubé « café au lait », conçu lors de la Superfrancofête, j'avais demandé au Bureau de la statistique du Québec des données sur les naissances. Je cherchais un indice qui puisse démontrer, hors de tout doute, que les naissances hors mariage s'étaient accrues sensiblement au Québec, durant l'année qui a suivi la Superfrancofête. On avait tellement sauté la clôture!

Il y eut en effet, en 1975, une légère augmentation (de 84 424 en 1974 à 87 764 en 1975). Le

taux de naissance hors mariage est passé alors de 7,7 à 8,8. Un pourcentage jamais atteint avant! L'année suivante, il grimpa encore à 9,8. Aujourd'hui, la proportion des naissances hors mariage dépasse 50%. Tout ça n'était pas vraiment significatif, bien sûr.

Mais la courbe décroissante des naissances m'est sautée à la figure. Par exemple, en 1957, année de naissance de mon frère Jean, 144 432 enfants ont vu le jour. Mais depuis, le nombre des nouveau-nés a dramatiquement diminué de moitié. En 1969, on passait sous la barre du 100 000. En 1983, sous les 90 000. Rebond en 1990, avec 98 013 naissances. Mais en 1997, on ne faisait plus que 79 724 beubés au Québec. Et en 1999, on n'en annonce que 73 200. Le taux de fécondité des femmes en âge de procréer chutera à 1,45 cette année. Or, il faut mettre 2,1 rejetons au monde pour que la société se reproduise, enseignent les démographes. Méchante marge. Le Québec est à la queue des pays industrialisés.

Ces chiffres troublants m'ont donc jetée dans la stupeur. Samedi, en faisant mon marché, à la vue d'un carrosse où gazouillait un beubé, je me suis soudain sentie comme une hindoue qui croise une vache sacrée. Près des étagères de soupes en conserve, je me suis surprise à psalmodier comme une Hara Krishna devant une apparition. Et quand j'ai vu une poussette à



Ghislaine Rheault  
GRheault@lesoleil.com

deux places se pointer au bout de la rangée, il m'a fallu tout mon petit change pour ne pas m'agenouiller devant ces bessons mis sur mon chemin. Oui, Un beubé, un seul, c'est un être unique. Précieux. Irremplaçable. Un pilier futur de la société en déclin. Imaginez quand on en met deux au monde! Un beubé ne peut qu'être beau, intelligent, doué, attachant, gé-

nia. Il faut se prosterner devant le beubé. L'adorer. Comme le phoque et la baleine, le beubé est une espèce en voie de disparition.

Le premier commandement de la secte des Adorateurs de beubé, c'est de les trouver beaux. Même les ras du coco, même les faces érapouties. Ont-ils la mine rachitique? C'est qu'ils sont délicats. Ont-ils les jambes et les yeux cro-

### Il faut mettre 2,1 rejetons au monde pour que la société se reproduise

ches? Ils chevaucheront la vie comme des cavaliers et pénétreront la réalité de leur troisième œil. Brailent-ils pour rien? Voilà un symptôme d'exubérance. Ne jamais oublier: les beubés seront nos sauveurs.

Le second commandement de la secte: l'adorateur de beubés s'aplatit devant les parents de l'enfant. Il les couvre de compliments, les convainc que leur rejeton est doué, génial, talentueux: un Einstein en puissance, un Mario Lemieux en gestation, une Claudia Schiffer aux couches. Aucune prime à la naissance ne peut avoir d'effet aussi percutant. Il faut en-

courager le parent potentiel à copuler, à faire minouche, à souquer, foquer, mettre bas, à croître et se multiplier.

Sinon nous les pauvres « beubés boomers » nous allons crever sans personne pour nous soigner, nous dodicher, faire cuire notre gruau et changer nos couches. La menace nous guette. C'est pourquoi je vous invite à joindre la secte des Adorateurs des beubés, ces gazelles, ces petits renards, ces colombes envoyées du ciel. Il nous faut dès à présent les courtiser. Sinon, des heures cruelles nous attendent.

À genoux mes frères. Ohmmmmmm!

### CAFÉ LAPIN

À propos de beubé. Il y a de ça quelques années, j'avais élu, comme lieu de prédilection pour donner la tétée, le Café latin, dans le Vieux-Québec. Un petit resto sympathique, dans la côte Sainte-Ursule. Je m'installais à une table, près de la fenêtre. Je commandais un café. Mon ovule gazouillait avant de se mettre à téter goulument le riche lait maternel... légèrement caféiné. Personne ne m'a jamais chassée de ces lieux à l'heure de la tétée. Ça semblait tout naturel de donner le sein. Remarquez, la tétée peut se donner fort discrètement. Et quand la petite, repue et sevrée s'est mise un jour à parler, ce café latin, elle l'a rebaptisé avec des mots d'enfant, le « café Lapin ».

Pour moi, depuis ces temps merveilleux, il n'y a plus à Québec de « quartier latin ». La vieille ville est devenue un immense clapier. Mais 20 ans plus tard, je m'étonne qu'on fasse encore tout un plat de ce geste naturel. Et qu'il faille encore convaincre les mères qu'aucune formule au monde ne peut remplacer le lait maternel.

### Modifier la loi des municipalités

Les maires de la MRC de Matane réclament des modifications à la loi qui régit les Municipalités régionales de comtés. Selon la maires-

se Linda Cormier-Lévesque, « les règles doivent être modifiées afin d'éviter que les villes importantes détiennent le pouvoir. » C'est le cas, entre autres, des MRC de Matane et Côte-de-Gaspé qui détiennent le droit de vie ou de mort sur les résolutions présentées par les municipalités limitrophes. H.M.

### LAMBTON

### Une école unique en Amérique

La Coopérative de solidarité en formation et développement rural du Granit vient de mettre sur pied la « Maison familiale rurale du Granit ». Cette école, unique au Québec et en Amérique du Nord, a emprunté son modèle à la France. Grâce à la collaboration de la commission scolaire des Hauts-Cantons et de l'Union na-

tionale des MFR de France, la maison implantée à Lambton, aux limites de l'Estrie et de la Beauce, a débuté ses activités avec 27 élèves. Utilisant une pédagogie par alternance travail-études dans les secteurs agricoles et forestier, la MFR se veut la toute première école au Québec qui permettra à ses élèves d'obtenir en même temps, à la fin de leur secondaire 5, un diplôme d'études secondaires et un diplôme d'enseignement professionnel en production laitière ou bovine, ou en récolte de matières ligneuses. L.D.

### EN BREF

#### BAIL

### 2500 demandes d'information par an

Le Bureau d'animation et d'information logement (BAIL) tiendra son assemblée générale demain, à 18 h, à la Maison de la Coopération (édifice de la CSN, 155, boulevard Charest Est, au sous-sol). Le BAIL traite 2500 demandes d'information et plaintes de locataires à chaque année. Il anime aussi divers ateliers portant sur leurs droits lorsqu'ils ne réussissent pas à résoudre leurs problèmes avec leurs propriétaires. Le BAIL se bat actuellement contre les informations personnelles que recueillent des propriétaires ou la discrimination que certains d'entre eux exercent en refusant de louer aux femmes enceintes ou aux familles qui ont des enfants. Des étudiants se font encore refuser leur premier logement même s'ils reçoivent des prêts et bourse, observe le BAIL. Il déplore également que le gouvernement réduise l'aide sociale aux personnes qui partagent leur logement, ce qui les place souvent dans une situation précaire. R.F.

www.celluboutique.com

**Liquidation démonstrateurs 99**

**Oldsmobile Alero**

stock 90927

**rabais 4000\$**

**MARLIN**

CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

2145, Jean-Talon Sud  
Québec, 688-1212

### Se sentir bien sans compromis ça commence par vos pieds

Soulier pour femme semelle de réflexologie et absorption des chocs. Disponible en 4 couleurs 140\$

Bottillon pour femme doublure «Hydro-Shield» 100% imperméable 180\$

Soulier pour homme doublure «Hydro-Shield» 100% imperméable 220\$ Bottillon disponible

les pieds sur terre

PLACE DE LA CITÉ

650-9136

chaussures de marche

## À l'achat de produits Clinique d'une valeur de 21 \$ ou plus, vous obtiendrez sans autres frais la prime géniale que voici!

Dans une pochette toute mignonne, votre prime réunira sept produits indispensables pour la beauté et le soin de la peau. Et elle vous sera remise à titre gracieux à l'achat de produits Clinique d'une valeur de 21 \$ ou plus. Faites vite cependant, car les stocks sont limités! Cette offre, restreinte à une prime par personne, sera en vigueur tant qu'il y en aura. Exclusivement chez Holt Renfrew.



**Votre prime! Gratuite à l'achat de 21 \$ ou plus de produits Clinique.**

**La pochette comprend les produits suivants en format échantillon :**

l'émulsion hydratante tellement différente; l'hydratant trans-actif immédiat; l'ombre longtemps Spiced Mocha; le rouge à lèvres différent en minibâtons Plum Brandy et Bronze Leaf; le rouge longtemps soyeux Blushing Nude; le baume doux pour le corps Clinique Happy ainsi qu'un petit porte-monnaie assorti à la pochette.

Votre souhait se réalisera! Le soin anti-âge **Stop Signs Action de Clinique** contribue à atténuer considérablement les marques de vieillissement cutané. Ses ingrédients stimulent la production de collagène, ce qui diminue l'apparence des rides et des ridules. De plus, les extraits végétaux, vitamines et antioxydants qui entrent dans la composition de ce soin permettent d'atténuer les décolorations et taches pigmentaires. Voilà tout ce dont vous avez besoin! 30 ml, 45 \$.



Les produits Clinique sont soumis à des tests d'allergie et ils sont 100 % sans parfum (à l'exception de la gamme Clinique Happy).

**Quoi de neuf chez Holt Renfrew?** Figure du futur. Votre opinion sur la beauté nous tient à cœur. Voilà l'occasion rêvée de nous faire connaître la vôtre. Relevez notre défi-beauté, du 27 au 31 octobre. Vous aurez bientôt plus de détails.

**HOLT RENFREW**

Québec : Place Sainte-Foy, (418) 656-6783 Montréal : rue Sherbrooke, angle de la Montagne, (514) 842-5111. Centre Rockland, (514) 738-3500  
www.holtrenfrew.com

## QUÉBEC

## Le Progrès civique relance le débat sur l'autoroute du Vallon

QUÉBEC — Le Progrès civique de Québec exhorte l'administration L'Allier à intensifier ses pressions auprès du gouvernement québécois pour qu'il investisse dans la prolongation de l'autoroute du Vallon.

Selon le chef de l'opposition, Gérald Poirier, le projet de golf dans le quartier Lebourgneuf semble de plus en plus compromis, ce qui risque de nuire au développement de ce secteur de Québec. « Il faut trouver un palliatif à l'abandon du golf des Rivières. Pour le Progrès civique, ce palliatif réside dans la prolongation, en boulevard urbain, de l'autoroute du Vallon jusqu'au boulevard Bastien », a-t-il indiqué, par voie de communiqué.

À son avis, le projet de parcs des Rivières était beaucoup plus que le simple aménagement d'un terrain de golf au parc Chauveau. « C'était aussi un projet domiciliaire de plusieurs centaines d'unités dans un secteur en plein expansion », a-t-il soutenu.

Ainsi, l'administration L'Allier devrait tout faire pour sauver ce projet domiciliaire en forçant la prolongation de l'autoroute du Vallon. « Aujourd'hui, la remise en question du projet du golf dans le secteur des Rivières donne à l'administration L'Allier la chance de se racheter. Espérons qu'elle saura en saisir l'opportunité », a avancé M. Poirier.

Le Progrès civique a en outre dénoncé « l'imprudence » du Rassemblement populaire, qui a cédé « pour 35 ans à un promoteur privé des terrains du domaine public d'une très grande valeur, sans même s'être assuré de la solidité des garanties financières offertes par ce dernier ».

De son côté, le Forum des citoyens de Québec a demandé, il y a deux semaines, l'abandon pur et simple de ce projet de golf, au profit de l'aménagement du parc Chauveau. J.L.

## Pas de liste d'attente dans l'Amiante

L'hôpital de jour fait toute la différence pour les aînés

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

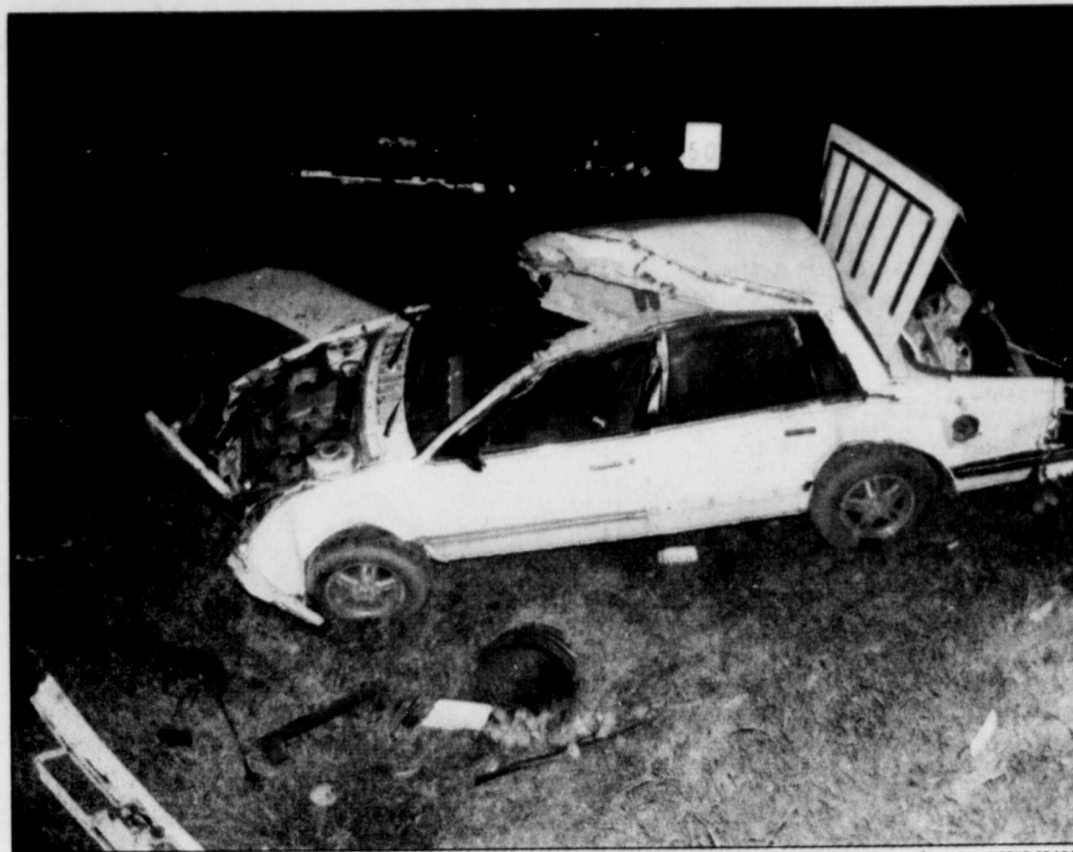
THETFORD MINES — Même si sa population est vieillissante, la région de l'Amiante serait la seule des régions de Québec et Chaudière-Appalaches à n'avoir aucune liste d'attente pour l'admission des personnes âgées dans les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD).

L'ouverture, depuis 1995, d'un centre intégré de ressources alternatives (CIRA), un concept unique au Québec également appelé « hôpital de jour » au Centre hospitalier de la région de l'Amiante (CHRA), y est pour beaucoup dans cette situation enviable par plusieurs autres régions.

« Le ministère demande aux hôpitaux de traiter au moins 5% des patients en ambulatoire. Nous, grâce à l'hôpital de jour, traitons plus de 40% des patients, dont plusieurs personnes âgées, de cette façon », explique le directeur du CHRA, Jean-Claude Gagné. Pour lui, il est clair que cette alternative à l'hospitalisation a pour effet de retarder l'hébergement des aînés.

Le modèle thetfordois est cité en exemple par le ministère de la Santé et des Services sociaux, qui a envoyé cette année une quinzaine de délégations d'hôpitaux de la province visiter son hôpital de jour. L'initiative du CHRA lui permet d'envisager de présenter un état d'équilibre budgétaire au 31 mars 2001.

## SAINT-APOLLINAIRE



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

## Mort dans le capotage de sa voiture

Un homme de Saint-Apollinaire a perdu la vie dans un capotage survenu vers 23h45, dimanche, dans sa municipalité. Cet accident vient alourdir le bilan routier déjà élevé de la fin de semaine, le portant à au moins neuf personnes mortes au Québec. Paul Nadeau, 37 ans, a capoté sur la route 273, à l'angle de la

rue de l'Église, dans une légère courbe. La voiture a sectionné un lampadaire et fait plusieurs tonnes avant de s'immobiliser. M. Nadeau est décédé sur le coup. Un témoin oculaire qui l'a aperçu juste avant l'accident a rapporté aux policiers de la Sûreté du Québec que l'auto roulait à grande vitesse. Une autopsie a été demandée. C.S.

## BEAUPORT

## Des kilos de matières dangereuses

La collecte spéciale mise sur pied, le 25 septembre, par la Ville de Beauport, a permis de récupérer 10 481 kilos de matières dangereuses (huiles, solvants, peinture, pesticide, contenants d'aérosols, bonbonnes de propane, médicaments et batteries de diverses natures). Les matières récupérées ont été confiées à la firme Sani-Mobile, qui en disposera de façon. C.V.

## QUÉBEC À surveiller

Notes l'adresse : 671, rue Saint-François-Est, à Québec. Entre le 17 août et le 28 septembre, 13 personnes ont été arrêtées à cet endroit, un lieu considéré par les autorités comme un point de vente de stupéfiants. La police de Québec précise que 200 quarts de cocaïne et 12 grammes de PCP y ont été saisis au cours d'une quinzaine d'interventions. Elle invite les citoyens du secteur à rester vigilants et à signaler toute activité suspecte en composant le 9-1-1. C.V.

## LAC-SAINT-JEAN

## Écrasé sous son VTT

Triste fin pour un septuagénaire de Lac-Bouchette, au Lac-Saint-Jean, alors que Maurice Thibeault, 71 ans, est mort écrasé sous son véhicule tout-terrain. L'homme était parti de chez lui pour une randonnée, vers 13h. Voyant qu'il tardait à revenir, sa famille s'est mise à sa recherche. Il a été trouvé, gisant sous son VTT, vers 17h40. C.V.

## SAINTE-FOY

## La résidence Teillet est devenue Villa Saint-Yves

Au 1358, rue Teillet, on trouve toujours une résidence pour personnes âgées, la Villa Saint-Yves, où était la résidence Teillet pour personnes en perte d'autonomie, il y a quelques années. La Ville de Sainte-Foy a finalement accepté, l'été dernier, la demande de modification au zonage. « C'est un concept auberge où la personne peut choisir ses services. Nos repas ne sont pas servis à heures fixes, il y a une plage horaire », explique Philippe Anctil, copropriétaire, avec Pauline Thiboutot, de la Villa. On ne trouve plus que 12 chambres; il y en a déjà eu 22. Et même un service de traiteur pour l'extérieur. R.F.

## 22 mois pour avoir traumatisé ses logeurs

GUY BENJAMIN  
Le Soleil

QUÉBEC — Sylvain Gagné, qui a traumatisé les gens chez qui il a logé pendant neuf ans à Charlesbourg, a écopé une sentence de 22 mois de prison. Le juge Narcisse Proulx a aussi ordonné que l'homme se soumette à une cure de désintoxication de cinq mois pour régler son problème de boisson dès sa sortie de prison.

L'homme de 41 ans a été expulsé à six reprises par les gens chez qui il logeait à raison de sa trop forte consommation d'alcool. Pendant cette période, il a suivi huit thérapies à Baie-Comeau, mais a toujours remis la main sur la bouteille. Au début de l'année, une rupture amoureuse a incité Gagné à boire encore plus.

La mauvaise influence de l'alcool l'a amené à proférer à plusieurs reprises des menaces de mort contre celle qui venait de lui donner congé. La famille chez qui il loge décide alors de l'expulser pour de bon. Gagné accepte mal la décision et insiste pour revenir habiter dans la maison à Charlesbourg.

Au cours des nombreux appels, il menace de se procurer une arme pour s'enlever la vie et tuer deux autres personnes. Le couple qui le logeait, et qui a deux enfants, se sent alors menacé. On change les serrures.

Cette triste affaire connaîtra son dénouement le 4 juin, tôt le matin, alors que Gagné se présente armé d'un fusil de calibre .22 à canon tronçonné. Il lance une pierre pour briser la vitre de la porte avant.

Toute la famille se réfugie au sous-sol et on appelle les policiers. À leur arrivée, ils découvrent un homme ensanglanté qui s'est tiré une balle dans le menton. Sept balles se trouvaient dans l'arme.

La procureure de la Couronne, M<sup>re</sup> Caroline Vallières a souligné au juge que la famille a connu une peur indescriptible qui l'a marquée pour la vie. Elle a aussi fait remarquer que l'homme, selon un rapport présentiel, présente un potentiel élevé de dangerosité.

Le harcèlement, les nombreuses menaces et l'introduction par effraction lui valent 22 mois de prison. Pendant cette triste période de février à juin, Gagné a été intercepté au volant d'un camion de livraison, tôt le matin, avec un taux d'alcool dans le sang de 0,22. Pour cette infraction, le juge l'a condamné à deux mois de prison à purger concurremment, et lui a interdit de conduire pendant un an. L'homme est aussi soumis à une probation de trois ans, et interdiction lui est faite de posséder des armes pendant 10 ans.

La nouvelle  
**CAVALIER**  
ENSEMBLE  
**VALEUR**  
**2000**

**208 \$**  
/mois\*\*\*  
location 36 mois  
Transport et préparation inclus

**16 999 \$**  
à l'achat\*\*

**1,9%**  
de financement\*

## Cavalier 2000. Celle qui vous comblera.

Complant	Mensualité
0 \$	258 \$
1 125 \$	228 \$
1 825 \$	208 \$



Cavalier 4 portes

Si seulement tout était aussi fiable que la Cavalier.

À ce prix, la nouvelle Cavalier vous est offerte avec l'Ensemble Valeur 2000.

- Télédéverrouillage des portes • Verrouillage électrique des portes
- Régulateur de vitesse
- Moteur 2,2L de 115 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Système antiblocage aux 4 roues
- Dispositif antivol PASSLockII
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Siège arrière à dossier rabattable
- Assistance routière

**1000** **GM** **1000** L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Cavalier neuves 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. \*Taux de financement à l'achat de 1,9% disponible jusqu'à 48 mois. \*\*À l'achat, préparation incluse, transport (680 \$) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. \*\*\*Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 300 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. Exemple de financement de 15 000 \$ à 1,9% : 48 versements de 324,77 \$, coûts en intérêts de 588,97 \$, coût total de 15 588,97 \$. Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. \*\*\*\*Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com)

CHEVROLET  
Oldsmobile

La Cavalier. Connue pour en prendre. Reconnue pour en donner.

## PÉNITENCIER DE DONNACONA

## Deux employés civils agressés au pic artisanal

CLAUDETTE SAMSON

Le Soleil

■ QUÉBEC — Deux employés civils du pénitencier de Donnacona ont été agressés par un détenu qui les a blessés avec un pic artisanal, hier matin.

L'agression s'est produite à l'entrée de l'atelier de lingerie et buanderie, où travaille le détenu, vers 8 h 30. L'homme de 32 ans, qui purge une longue peine pour tentatives de meurtres, lésions corporelles et usage d'une arme à feu, a frappé les deux instructeurs, âgés de 51 et 34 ans, à plusieurs reprises.

**Les deux blessés ont été traités au CHUL**

L'un a subi des lacerations au dos, aux épaules et aux pectoraux, l'autre a eu une petite perforation à la nuque. Après un passage à l'infirmerie, les deux hommes ont été conduits au CHUL pour y être soignés. Ils ont obtenu leur congé un peu plus tard dans la journée.

Pendant ce temps, la dizaine de détenus qui participaient à l'atelier ont été retournés à leurs cellules, et l'agresseur a été envoyé en isolation, à indiqué le porte-parole du pénitencier, Carl Pelletier.

Il devait être transféré dans un autre établissement dès hier.

L'enquête interne visera à déterminer ses motifs, ainsi que la possibilité d'éventuelles complicités. La Sûreté du Québec devrait déposer une accusation de tentative de meurtre.

## EMPLOYÉS RENCONTRÉS

Les employés civils du pénitencier à sécurité maximum ont été rencontrés hier matin, afin d'être informés de l'événement. Ceux qui en ont besoin peuvent recevoir un support psychologique, a indiqué M. Pelletier. L'établis-

sement embauche environ 150 civils, en permanence ou à contrat.

L'événement d'hier est considéré comme un geste isolé par la direction. L'homme n'est affilié à aucun groupe criminalisé, selon les informations connues. En fin de journée, la direction croyait à un geste gratuit.

## PICS EN BOIS

Les détenus doivent franchir un poste de détection de métal avant d'entrer dans leur atelier de travail. Les plus futés contournent cette difficulté en fabriquant des pics en bois ou en Plexiglas, selon M. Pelletier. Hier, il semble que le pic ait été fait de métal, mais qu'il se trouvait dans la pièce avant l'entrée des détenus.

La sécurité du personnel civil est assurée par des agents de correction placés dans des postes de contrôle et des passerelles de sécurité. Même les agents de correction qui sont en contact direct avec les détenus sont désarmés, pour éviter justement que leur arme ne leur soit enlevée au cours d'une altercation.



Les deux employés agressés ont été conduits au CHUL pour y faire soigner leurs blessures.

## Peine de sept ans réclamée contre Michel Mantha

GUY BENJAMIN

Le Soleil

QUÉBEC — Michel Mantha, reconnu coupable de trafic d'un kilo de cocaïne et de possession de 3000 \$ provenant de ce trafic, connaîtra sa sentence le 19 octobre. Le juge Jean-Claude Beaulieu a entendu hier matin les représentations sur sentence.

Le procureur de la Couronne, M<sup>e</sup> Pierre Roy, réclame une peine de sept ans contre Mantha. L'avocat de l'accusé, M<sup>e</sup> Ronnie MacDonald, affirme de son côté qu'une sentence d'une ou deux années de prison servirait bien les fins de la justice.

Le procureur de la Couronne réclame en plus que la sentence soit consécutive à la peine de prison que Mantha purge actuellement, et qui doit prendre fin en 2002. Si le juge Beaulieu se rend à la suggestion du procureur, Mantha serait, officiellement du moins, détenu jusqu'en 2009. Il aurait 61 ans à sa sortie de prison. Seule une peine consécutive aurait une véritable signification, selon M<sup>e</sup> Roy.

Mantha a été condamné à dix ans de prison en 1992 à la suite d'une affaire d'importation d'une importante quantité de cocaïne. Il a eu droit à une libération conditionnelle le 1<sup>er</sup> avril 1996. Il était de retour sous les verrous en novembre de l'an dernier à la suite de son arrestation dans le cadre de l'opération Capucin. C'est dans le cadre de cette opération que fut également arrêté le désormais célèbre aviateur Roger Forgues. Mantha n'a jamais livré le kilo de cocaïne pour lequel il a reçu un acompte de 3000 \$. Mais sur le plan légal, il suffit que quelqu'un offre de vendre des stupéfiants pour qu'il y ait trafic. M<sup>e</sup> MacDonald a prétendu devant le juge que son client n'a jamais eu l'intention de vendre la cocaïne.

Il s'est servi de ce prétexte pour soutirer 3000 \$ à l'acheteur, Jean-Denis Grégoire, informateur de la GRC. Pour l'avocat de l'accusé, il s'agit d'une affaire qui s'apparente davantage à de la fraude qu'à du trafic de stupéfiants. Voilà pourquoi il plaide en faveur d'une peine d'au plus deux ans.

Mantha a subi son procès devant un jury composé de neuf femmes et trois hommes. Les jurés ont commencé les délibérations jeudi, pour en arriver samedi à un verdict de culpabilité pour le trafic d'un kilo de cocaïne.

## Salon rénovation/décor intérieur

aux  
GALERIES DE LA CAPITALE

du 8 au 10 octobre

Un événement d'automne unique à Québec!

Venez rencontrer plus de 60 exposants.

Des conférences tous les jours.

Des trucs, astuces et idées pour tous vos projets d'aménagement et de décoration.

Plein de nouveautés et produits vedette à découvrir.

Une vente aux enchères offrant des aubaines incroyables.

Entrée et stationnement gratuits.

Pour rénover et décorer, un salon à ne pas manquer!

**Fini les pieds fatigués, garanti!**



FLORSHEIM

Comfortech

Noir, bordeaux, brun.  
Corfort ultime, pour l'homme actif.

Largeurs:  
D 6-12, 13, 14  
EEE 7-12, 13

Depuis 30 ans  
HOMMES - FEMMES - ENFANTS

Jolan

chaussur-conseil

PLACE LAURIER  
Sainte-Foy  
651-7418

PLACE FLEUR DE LYS  
Québec  
525-6755

J'enseigne l'histoire...



ils  
seront  
garants  
de l'avenir

FNEEQ



CSN

Journée mondiale des enseignantes et des enseignants

Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec

1601, av. de Lorimier, Montréal H2K 4M5 • tél. : (514) 598-2241 • fax : (514) 598-2190  
fneeq@videotron.net • www.fneeq.qc.ca



# Repoussez les pirates de l'ère Internet.

Optez pour les services d'accès dédié  
et de sécurité Internet Vidéotron.

Adhérez à ces services pendant 1 an et obtenez:

- 1 mois d'accès dédié à Internet gratuit
- 2 mois gratuits pour les forfaits Sécurité Premium ou Sécurité Maximum

Plus de  
**1900** \$  
d'économie!

Branchez-vous dès aujourd'hui au plus  
important réseau 100% fibre optique  
au Québec. Composez le

**1 877 380-WEB6**

[www.affaires.videotron.com](http://www.affaires.videotron.com)



**Vidéotron**  
Réseau d'affaires

L a f i b r e d e s a f f a i r e s

# Hélène Simard, une belle leçon de courage

## L'animatrice de Télé-Québec excelle au tennis en fauteuil roulant

JEAN MARTEL

Le Soleil

QUÉBEC — Se discipliner à regarder en avant: c'est cette règle d'or que s'est donnée Hélène Simard, animatrice à Télé-Québec et championne de tennis en fauteuil roulant. «J'ai décidé de ne plus osciller entre le passé et le présent et de ne plus succomber à l'amertume et aux plaintes».

Hélène Simard anime l'émission *1045, rue des Parlementaires* à la télévision québécoise et pratique le sport, le tennis en particulier, de façon intensive, puisqu'elle veut participer aux prochains Jeux olympiques spéciaux de Sydney, en Australie. Cependant les succès dans cette double carrière, elle les a obtenus parce qu'elle s'est motivée à aller jusqu'au bout, à ne pas abandonner en cours de route. Invitée hier des *P'tits matins de la Y des femmes* de la rue Holland, à Québec, elle a livré un témoignage plein d'espoir, tout en racontant l'histoire de sa vie, dont l'accident qui l'a laissée paraplégique à 19 ans.

Elle est née dans une famille modeste de la Côte-Nord. Le climat difficile de cette région lui a donné la force de combattre. «J'ai toujours su me relever dans les moments difficiles», dit-elle. Très tôt, elle a appris l'importance d'un corps sain. Sportive dès son jeune âge, elle courait et jouait au basket-ball. Un an d'étude en informatique à Chicoutimi lui suffit pour savoir que ce n'est pas sa voie. Elle

prend une année sabbatique et la passe avec l'organisme Katimavik. Cette expérience de neuf mois avec de jeunes Canadiens lui apprend l'importance d'aller jusqu'au bout, quoi qu'il advienne. À son retour, elle fait du théâtre, de la musique et, bien sûr, du sport.

Un soir de 1987, alors qu'elle revient de Tadoussac avec trois autres personnes, elle tente d'éviter un camion lourd. L'auto fait deux ou trois tonneaux. Après avoir repris conscience, elle touche ses jambes. Aucune sensation. Mais l'espoir de s'en sortir est présent.

«À l'hôpital, raconte-t-elle, je savais que j'étais blessée gravement, mais je ne savais pas que je pouvais perdre une partie de mon corps. Ma vie changeait de cap.»

### L'auto fait deux ou trois tonneaux. Elle touche ses jambes. Aucune sensation.

«Je pensais à ce que je ferais. Je pensais à André Viger, un autre handicapé. Il est important d'avoir des modèles qui deviennent comme des exemples. J'ai essayé de regarder en avant. J'en ai pleuré un coup, non seulement pour moi, mais aussi pour mes parents.»

C'est au moment où elle était en réadaptation au Centre François-Charon qu'elle a pris, un matin, la décision de ne plus osciller entre le passé et le présent, d'accepter sa situation et de regarder en avant. «À partir de ce moment, dit-elle, je me suis ouverte aux opportunités.»

En ouvrant LE SOLEIL, elle voit un message de la Société de l'assurance automobile du Québec

destiné à sensibiliser la population à la sécurité routière. Elle appelle à la SAAQ et se dit intéressée à participer à cette campagne. La SAAQ accepte son offre, et la voilà sur la voie des relations publiques.

Elle entreprend des études en journalisme à l'Université Laval. Entre-temps, elle voit dans le journal que le Conseil permanent de la jeunesse recherche des jeunes. Elle saisit l'occasion, se dit intéressée par le défi, et la voilà engagée par le Conseil.

### RADIO-CANADA

En 1993, elle rencontre un réalisateur de Radio-Canada qui lui offre de faire des chroniques sur le sport. Cela l'amène à couvrir les Jeux du Commonwealth à Vancouver. Plus tard, elle est à Radio-Canada à Québec.

C'est l'époque des restrictions budgétaires. Son contrat n'est plus renouvelé, elle devient chômeuse. Après de multiples démarches, elle fait son entrée à Télé-Québec à l'émission de Anne-Marie Dussault. Enfin on lui confie l'animation de l'émission *1045, rue des Parlementaires* qu'on reverra à partir du lundi 11 octobre.

De ce cheminement, Hélène Simard tire les leçons suivantes: «Il faut se préparer aux surprises de la vie. Tout obstacle est surmontable. Ce ne sont pas les médailles qu'on gagne qui comptent, mais les efforts qu'on met pour les obtenir. Il faut s'ouvrir aux opportunités et se détacher de son petit moi.»



LE SOLEIL, PASCAL RATHÉ

Hélène Simard, paraplégique, se déplace en fauteuil roulant. Cela ne l'empêche pas d'animer une émission à Télé-Québec et d'être une championne au tennis.

### CHUTE MORTELLE

## Pas de blâme pour le Concours hippique

CLAUDETTE SAMSON

Le Soleil

QUÉBEC — Aucun blâme n'a été retenu par le coroner contre l'organisation du Concours hippique de Québec, au cours duquel un jeune garçon de 12 ans a perdu la vie en juillet dernier.

Dans son rapport sur la mort du petit Mexicain Piero Tazzer, le coroner Jean-Marc Picard n'a fait aucune recommandation à l'organisation, la déchargeant ainsi de toute responsabilité dans cet accident. «Il est évident que s'il y avait eu des correctifs à apporter, des recommandations auraient été faites en ce sens», a mentionné hier le porte-parole du bureau du coroner, François Houle.

### MORT ACCIDENTELLE

M. Picard conclut à une mort violente accidentelle. Le cheval a trébuché sur une barrière pendant la deuxième partie de son parcours, sur les Plaines d'Abraham. Le cavalier, qui était dans la catégorie junior amateur, a chuté au sol et son cheval Fregonero est tombé sur lui.

Pour se relever, l'animal a mis tout son poids sur la tête de l'enfant et l'a écrasé au sol. Le garçon est mort quelques heures plus tard, à l'hôpital.

### PAS SURPRISE

La présidente-directrice générale du concours hippique, Rhonda Rioux, n'était pas surprise hier des conclusions du rapport, dont elle a appris les conclusions par LE SOLEIL.

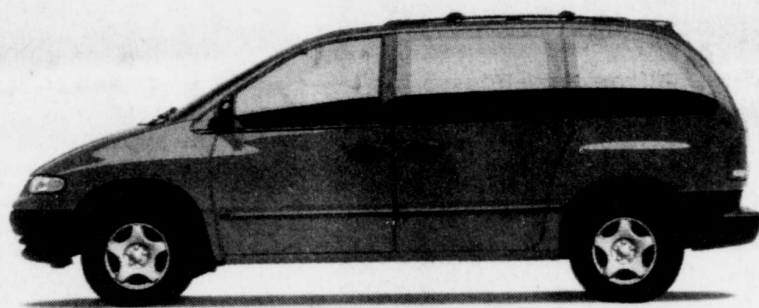
«On savait qu'on était en règle à tous les points de vue», dit-elle, en mentionnant la présence sur le site d'un médecin, des ambulanciers Saint-Jean, et l'assurance d'obtenir une ambulance en quatre minutes avec le 9-1-1.

«Je pense que c'est une première dans le monde, dit-elle à propos de ce décès. Ça arrive parfois dans des compétitions de cross country, dit-elle, mais pas en compétition d'équitation classique.»

Jamais, selon M<sup>me</sup> Rioux, le concours, qui en était à sa septième présentation, n'avait été aussi à point au plan technique. Ses obstacles ont même été prêts à d'autres concours, parce qu'ils sont reconnus comme les deuxièmes plus beaux au Canada, dit la PDG.

L'assurance de M<sup>me</sup> Rioux de n'avoir rien à se reprocher ne l'empêche pas, dit-elle, d'avoir été «horriblement attristée» par cet événement, qui l'ébranle encore aujourd'hui.

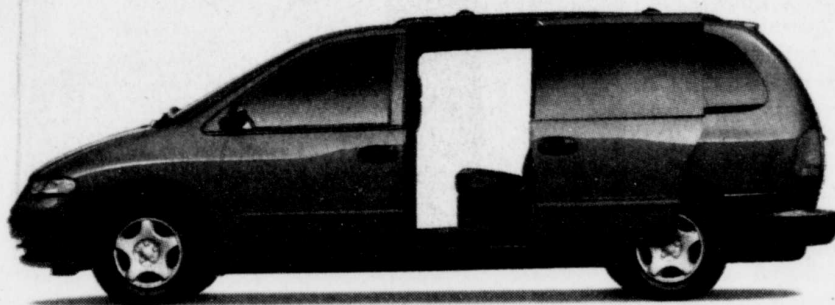
Comme s'il n'y avait pas déjà bien assez de raisons pour choisir une Dodge Caravan, nous en avons ajouté deux.



Dodge Caravan 2000

22 929\$\* ou 269\$†

par mois  
Location, terme de 36 mois.  
Comptant initial de 3 883 \$.  
Taxe sur le climatiseur,  
transport et préparation inclus.



Dodge Grand Caravan 2000

Louez une Dodge Grand Caravan pour seulement 10\$† de plus par mois

- Dodge Caravan 2000/Dodge Grand Caravan 2000, ensemble 26T
- Moteur V6 de 3,0 L • Transmission automatique à quatre rapports
  - Deux portes coulissantes • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Régulateur de vitesse • Volant inclinable
  - Glaces de custode pivotantes à commande électrique • Sièges pour sept passagers
  - Sièges à roulettes Easy Out™ • Radiocassette AM/FM stéréo • Verrous arrière à l'épreuve des enfants • Glace à écran solaire • Poutres de protection latérales
  - Garantie 3 ans ou 60 000 km

## Dodge Chrysler Caravan

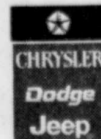
LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep



\* Transport (855 \$) en sus. Le prix reflète l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire. † Tarifs mensuels de 269 \$ établis d'après la Dodge Caravan 2000 26T + GRD + AAF + AAA et de 279 \$ d'après une Dodge Grand Caravan 2000 26T + AAF + AAA. Comptant initial ou échange équivalent. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Le locataire est responsable de l'accident de kilométrage après 61 200 kilomètres, au taux de 12¢ le km. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. \*\* Immobilisation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre et avoir à commander. Des offres sont exclues et ne peuvent être jointes à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Photos à titre indicatif seulement. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Visitez-nous dès aujourd'hui, [www.daimlerchrysler.ca](http://www.daimlerchrysler.ca)

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep Inc.



[www.callboutique.com](http://www.callboutique.com)

# LE QUÉBEC LE CANADA

## Chat échaudé... Les syndicats du Front commun consulteront dans la discrétion

GILBERT LEDUC  
Le Soleil

QUÉBEC — La discrétion devrait être de mise, au cours des prochains jours, alors que des milliers de syndiqués du secteur public se prononceront sur le plan d'action du Front commun CEQ-CSN-FTQ qui prévoit une grève de 24 heures, le 25 octobre, et un débrayage général illimité à exercer au plus tard le 18 novembre.

Le battage médiatique consacré, la semaine dernière, à la défection de l'Alliance des professeurs et professeurs de Montréal, d'une quinzaine de syndicats du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), dont celui des employés du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), et celle des professeurs du cégep du Vieux-Montréal (FNEEQ-CSN) a mis en rogne plusieurs ténors syndicaux qui jugent que les médias ont enterré bien vite le Front commun.

**Le battage  
médiatique  
des  
premiers  
désaccords  
a dépli**

« On a 750 syndicats à consulter, nous autres à la CSN. On n'a pas commencé encore. On peut-tu commencer? On peut-tu finir la consultation? Après ça, on verra. La parole est aux membres », arguait, la semaine dernière, le président de la CSN, Marc La-

violette, en réponse aux questions des journalistes sur l'état de santé du Front commun à la suite du refus de l'Alliance des professeurs et professeurs de Montréal et des employés de soutien du CHUL d'entériner le plan d'action.

Sans minimiser la portée du vote démocratique pris par les membres de l'Alliance (le plus important syndicat d'enseignants de commissions scolaires avec ses 7000 membres), la Centrale de l'enseignement du Québec s'évertuait à dire qu'il s'agissait d'un verdict exprimé par un seul des 44 syndicats affiliés à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CEQ) et qu'il fallait surtout éviter de tirer des conclusions hâtives.

De son côté, la Fédération des travailleurs du Québec — qui compte pas moins de 400 syndicats dans le réseau de la santé — publia, dans les heures qui suivirent l'annonce du refus des syndiqués du CHUL de grimper à bord du train du Front commun, un communiqué signalant que les membres de 52 des 67 syndicats consultés avaient donné leur bénédiction au plan d'action. Cependant, au lendemain de la diffusion du communiqué, les médias avaient surtout mis en évidence le fait que 15 syndicats avaient dit non au Front commun.

La FTQ soulignait, du même souffle, qu'il était plutôt rare qu'un vote de grève générale illimitée fasse l'unanimité et que les syndicats qui ont dit non une première fois au plan d'action allaient certainement être invités à se rallier si la stratégie du Front commun réussissait à obtenir l'assentiment d'une majorité de syndiqués.

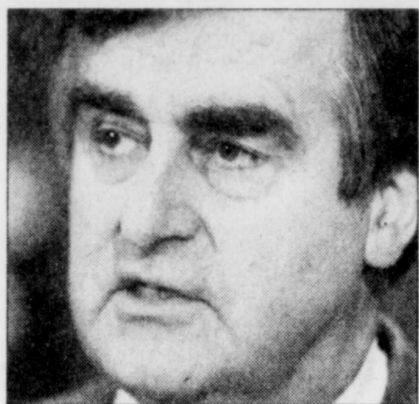
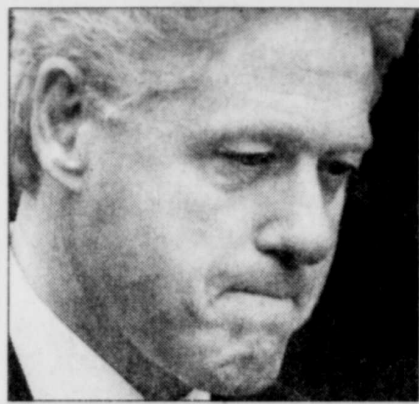
À la lumière d'informations glanées par LE SOLEIL, il semble qu'il faudra attendre à la fin du processus de consultation avant de connaître les résultats des assemblées générales à moins, évidemment, que des officiers syndicaux locaux choisissent de rendre compte publiquement du vote pris par leurs membres. « Le mot d'ordre est d'attendre au terme de l'exercice avant de faire connaître les résultats », a indiqué au SOLEIL, Guy Renaud, vice-président régional de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN).

« Aucune consigne du silence n'a été imposée », souligne-t-on à la CSN. « Il s'agit tout simplement d'une pratique courante dans notre mouvement d'attendre que les quatre fédérations du secteur public aient terminé leurs consultations respectives avant de divulguer les résultats complets ».

D'ici la fin de la semaine prochaine, tous les syndicats affiliés à la CSN et la FTQ auront terminé les tournées de consultation. Ça devrait aussi être le cas pour la CEQ, à l'exception de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CEQ) qui a jusqu'au 26 octobre pour conclure ses consultations sur la recherche de mandats de grève générale illimitée.

Pour ce qui est des syndicats représentant les quelque 60.000 syndiqués à l'emploi des ministères et des organismes gouvernementaux, le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) terminera sa ronde d'assemblées générales jeudi. Les résultats sur l'opportunité de déclencher une grève générale en compagnie du Front commun seront connus au début de la semaine prochaine.

Quant au Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, la démarche de consultation des membres devrait débuter à compter du 25 octobre.



## Bouchard rencontrera Clinton et Zedillo

MICHEL HÉBERT  
Presse canadienne

QUÉBEC — Malgré les réserves exprimées par Ottawa, le premier ministre Lucien Bouchard rencontrera le président des États-Unis, Bill Clinton, à Mont-Tremblant, vendredi.

Et, douce revanche, M. Bouchard aura, demain matin, un entretien avec le président du Mexique, Ernesto Zedillo, ce qu'il n'avait pu faire lors de son passage dans ce pays, en mai dernier.

MM. Clinton et Zedillo ont été invités à participer au Forum des fédérations, une conférence internationale tenue sous les auspices du gouvernement fédéral et à laquelle assistera M. Bouchard.

La Maison-Blanche a trouvé « naturel » d'organiser un entretien entre MM. Clinton et Bouchard et a confirmé leur rencontre, hier.

Quand il était à la tête du Bloc québécois et chef de l'opposition officielle à Ottawa, Lucien Bouchard a rencontré Bill Clinton, à Washington, en 95. Les deux hommes se retrouveront donc vendredi. Ils devraient pouvoir discuter quelques

minutes mais, protocole oblige, il n'était pas certain hier si l'on permettra aux médias de prendre des images télé ou des photographies de leur rencontre.

C'est au premier ministre Jean Chrétien lui-même que M. Bouchard a demandé un entretien avec Bill Clinton. Si M. Chrétien est généralement réticent à permettre de telles rencontres à l'étranger, il est de mise, en diplomatie, de les faciliter lorsqu'elles ont lieu ici. Et c'est sans doute ce qui s'est passé.

Ce sera la première fois que le président Clinton rencontrera un premier ministre québécois.

Quant au président mexicain, le premier ministre Bouchard le rencontrera demain matin, quelques minutes après l'ouverture du forum. M. Bouchard n'avait pu le voir lors de sa mission économique au Mexique en mai dernier. Ottawa ne l'avait pas prévu de la visite du premier ministre du Québec, M. Zedillo avait quitté le pays.

Le président mexicain avait toutefois mis à la disposition de M. Bouchard un hélicoptère haut de gamme, le même appareil utilisé par le pape Jean-Paul II lors de son passage au Mexique.

### CONFLIT DU HOMARD

# Confusion à Ottawa

## Les ténors fédéraux se contredisent

JULES RICHER  
Presse canadienne

■ OTTAWA — La guerre du homard a semé la confusion hier à Ottawa, en amenant les principaux acteurs du gouvernement fédéral à se contredire publiquement.

**Chrétien  
veut une  
suspension  
du jugement  
de la Cour  
suprême**

Au début de journée, le premier ministre Jean Chrétien avait affirmé que le gouvernement fédéral étudiait la possibilité de demander à la Cour suprême de suspendre l'application de son jugement sur l'accès à la pêche commerciale aux autochtones des Maritimes.

« Nous ne savons pas si nous pouvons faire cela. Les avocats (du gouvernement) examinent la possibilité de demander à la Cour suprême de suspendre le jugement pour un certain temps. Mais nous ne sommes pas sûrs quelle

sera la réaction (des pêcheurs) », avait-il expliqué en point de presse.

En fin d'après-midi, le ministre fédéral des Pêches et des Océans, Herb Dhaliwal, contredisait ouvertement le premier ministre. « Nous examinons toutes les possibilités, mais ce n'est pas une que j'examine actuellement », a-t-il souligné en point de presse.

Mais MM. Dhaliwal et Chrétien étaient d'accord sur au moins un point: tous les deux ont exhorté les protagonistes de la guerre du homard à laisser tomber les hostilités. « Je ne crois pas que la violence va solutionner aucun problème. Je lance un appel au calme à tout le monde », a souligné M. Chrétien.

Pour sa part, M. Dhaliwal a poussé l'appel un peu plus loin. « Les actes dont nous avons été témoins (dimanche) ne doivent pas être répétés, a-t-il

dit. Le gouvernement ne fera preuve d'aucune tolérance à l'égard de ceux qui utilisent la violence et l'intimidation plutôt que de recourir au dialogue et au compromis. »

M. Chrétien a tenu à rappeler que, même si la Cour suprême avait donné aux autochtones l'accès à la pêche commerciale, elle n'avait pas pour autant retiré au gouvernement fédéral sa responsabilité d'assurer la conservation de cette espèce. En évoquant la disparition de la morue, il a fait valoir qu'il ne faudrait pas répéter les erreurs du passé.

### DHALI WAL

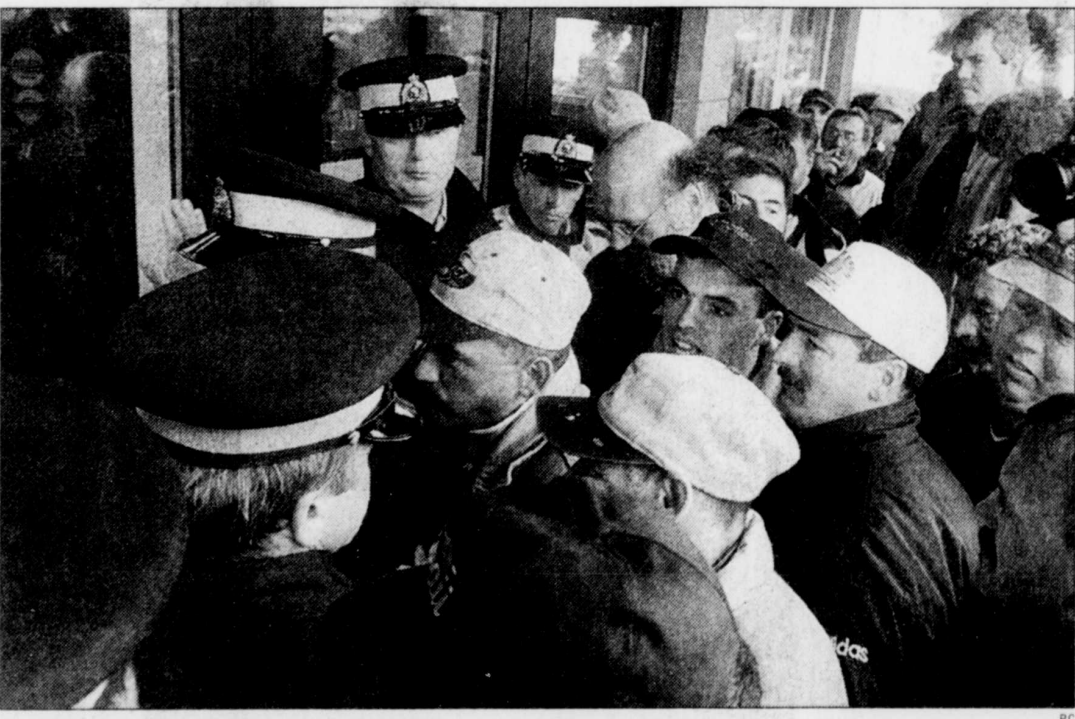
M. Dhaliwal a indiqué que les pourparlers avec les autochtones au cours de la fin de semaine, en vue d'en venir à une entente à court terme, avaient été un échec.

Il a prévenu que si tout accord était impossible, Ottawa allait intervenir pour assurer la survie des stocks de homard. Pour l'instant, le fédéral espère toujours que les autochtones vont accepter un moratoire temporaire sur la capture des homards. M. Dhaliwal s'est envolé hier soir pour Moncton afin d'y rencontrer des représentants de toutes les parties impliquées.

La Cour suprême du Canada a rendu un jugement le 17 septembre dans lequel elle établit qu'un traité, signé en 1760 par les autochtones et les autorités britanniques de l'époque, permet aux autochtones des Maritimes de tirer un gagne-pain raisonnable de la chasse, de la pêche et de la cueillette.

Par ailleurs, le chef du Parti réformiste, Preston Manning, a reproché au gouvernement de ne pas avoir été assez prévoyant. Sachant que le jugement s'en venait, Ottawa aurait dû se préparer en conséquence.

Il suggère d'organiser au plus vite des négociations entre les parties impliquées. Mais, au bout du compte, il faudrait surtout pas que le Canada se retrouve avec « une loi pour les autochtones en matière de pêches et un autre pour les non autochtones », affirme-t-il.



Le ministère des Pêcheries a dû fermer son bureau de Moncton, hier, après qu'un groupe de pêcheurs de homard non autochtones eut tenté d'occuper l'édifice pour faire valoir leurs revendications à la suite du jugement de la Cour suprême.



**GOODYEAR SELECT**  
pneus • freins • alignement • amortisseurs

**AUTOPNEU AUCLAIR**

3755, boul. Hamel  
Les Saules (418) 871-6740

639, rue Clémenceau  
Beauport (418) 661-1212

155, route du Président-Kennedy  
Lévis (418) 833-3282

385, rue Lavoie  
Centre industriel, Ville Vanier (418) 683-1010

# Les Innus disent Non à Churchill Falls

MICHEL HÉBERT  
Presse canadienne

QUÉBEC — Inspirés par la récente victoire des Micmacs en Cour suprême, les Innus de la Côte-Nord menacent de faire bloquer par injonction des tribunaux le projet hydroélectrique de Churchill Falls.

Ils exigent une entente cadre reconnaissant leurs droits territoriaux sur le nord du Québec avant de donner le feu vert à ce projet évalué à 6,5 milliards \$ et devant créer 40 000 emplois sur dix ans.

Les chefs innus de Schefferville, Sept-Îles, Mingan, La Romaine et de Saint-Augustin ont fait le voyage jusqu'à Québec hier pour dénoncer ce projet de développement hydroélectrique, à leurs yeux, « non justifié et non urgent », qui engloberait leurs zones de chasse et pêche et des sites sacrés.

Les Innus accordent un délai de 60 jours au gouvernement fédéral pour faire stopper les travaux en cours sinon ils « prendront toutes les mesures appropriées, incluant les actions juridiques qui s'imposent ».

« Nous avons un droit légal sur ce territoire, il n'a jamais été cédé au Canada, au Québec, à Terre-Neuve, ou à n'importe quel autre promoteur ».

« Ceux qui financent ce projet doivent désormais savoir qu'il y a une incertitude quant à la propriété de ce territoire, et nous allons porter cela à l'attention des tribunaux », a déclaré l'avocat innu Armand McKenzie lors de la conférence de presse des chefs autochtones, à Québec.

Les Innus ne veulent plus que leurs droits territoriaux soient discutés parallèlement au projet Churchill Falls. Ils exigent un « cadre juridique négocié qui répondra aux attentes des Innus », a insisté leur avocat.

« Nous sommes à la table mais nous voulons être dans la cuisine avec eux autres pour préparer le plat », a renchéri Rosario Pinette, chef innu de Sept-Îles, sans préciser davantage la portée de ces « attentes ».

Les Innus reprochent les impacts environnementaux importants du projet Churchill Falls, en particulier la déviation de la rivière La Ro-



Le chef innu Rosario Pinette et le grand chef Jean-Charles Pietacho (à droite).

maine dont le débit vers le fleuve serait considérablement réduit.

Mais les Innus ne disent pas clairement qu'ils s'y opposent. Et aussi étrange que cela puisse paraître malgré les menaces proférées depuis la Vieille Capitale, Hydro-Québec se disait hier toujours confiante de conclure avec eux « un partenariat d'affaires ».

En fait, depuis que la Cour suprême a statué sur le « droit de subsistance » des Micmacs des Maritimes, aucun gouvernement ne peut désormais nier les revendications des autochtones, a signalé hier, Ghislain Picard, de l'Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador.

Il soutient que ce jugement de la Cour suprême a donné un poids politique et juridique considérable aux autochtones du Canada.

« Ça confirme ce que nous affirmons depuis des années, que les droits des autochtones ont de solides fondements. La Cour suprême ne peut revenir sur ses décisions et les gouvernements ont maintenant l'obligation d'ajuster leurs politiques en prenant en considération le poids que la cour a donné aux autochtones », a déclaré M. Picard qui donne tout son appui aux revendications innues.



Mme Arbour a été accueillie officiellement hier.

## La rentrée de Louise Arbour

OTTAWA (PC) — Le juge en chef de la Cour suprême du Canada, Antonio Lamer a, hier, formellement reçu la juge Louise Arbour au plus haut tribunal du pays.

M. Lamer, qui présidait la cérémonie officielle d'assermentation, a affirmé qu'il s'agissait davantage d'un accueil en bonne et due forme car Mme Arbour était en fait juge à la Cour suprême depuis le 15 septembre.

Elle avait alors été assermentée, à l'occasion d'une cérémonie privée dans les bureaux de M. Lamer, afin de pouvoir préparer les causes que le tribunal entendra dès aujourd'hui.

La cérémonie d'hier était donc l'occasion pour les collègues et amis de Mme Arbour de lui rendre hommage. Une poignée d'intervenants, dont la ministre fédérale de la Justice Anne McLellan, ont fait l'éloge de ses qualités tant sur le plan personnel que professionnel.

Quant à Mme Arbour, qui revêtait pour la première fois la toge rouge et blanche des juges de la Cour suprême, elle a souligné le prestige de la plus haute cour du pays.

« J'ai passé les trois dernières années à travailler au sein d'une institution judiciaire nouvelle et moderne », a déclaré l'ex-procureure en chef du Tribunal pénal international (TPI) pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie. « Je joins maintenant une institution judiciaire établie, mais qui est tout aussi moderne et pertinente », a-t-elle ajouté.

Mme Arbour a également déclaré avoir été frappée, lorsqu'elle était à la tête du TPI, par l'importance des institutions judiciaires et de la justice. « La création ou le maintien de l'État de droit, dont la justice est garante, représente en quelque sorte l'aspiration à vaincre toutes les tyrannies ».

Le juge Lamer, qui a enseigné le droit à Mme Arbour lorsqu'elle étudiait à l'Université de Montréal dans les années 1960, a pour sa part précisé les défis auxquels aura à faire face la nouvelle recrue. Pour le juge en chef, la justice fera face à de nouveaux « problèmes » au cours des prochaines années. Au chapitre des nouvelles technologies de la reproduction, du génie génétique et du clonage, par exemple. « D'autres innovations dans les domaines des télécommunications et des technologies de l'information ne manqueront pas d'avoir elles aussi une incidence sur de nombreuses branches du droit », a ajouté M. Lamer, qui prendra sa retraite le 7 janvier prochain.

Pour Mme Arbour, il s'agit en quelque sorte d'un retour aux sources car elle a œuvré comme clerc à la Cour suprême pour le juge Louis-Philippe Pigeon alors qu'elle avait 26 ans.

**NOUVEAU**  
Place Ste-Foy

**Le PRIVÉ**

Pour dames seulement. Place Ste-Foy (face au Café Renfrew) 659-7171  
Place de la Cité (collections pour hommes et dames) 657-7291

## GÉNOCIDE AU RWANDA Baril et Dallaire témoignent

Deux généraux canadiens devront répondre de leurs actes devant une commission d'enquête de l'ONU chargée de faire la lumière sur le génocide survenu au Rwanda en 1994. Le chef d'état-major des Forces armées canadiennes, le général Maurice Baril, et le lieutenant-général Roméo Dallaire, devraient comparaître derrière des portes closes aux bureaux de l'ONU, à New York, rapportait hier le quotidien *Toronto Star*. L'enquête vise à déterminer pourquoi les Nations unies n'ont pas réussi à éviter qu'un génocide se produise au Rwanda. Entre avril et juin 1994, entre un demi-million et un million de personnes ont perdu la vie, assassinées, au cours d'un véritable génocide, une tuerie planifiée visant à éliminer du pays la minorité tutsie. Le lieutenant-général Dallaire était à la tête des forces de maintien de la paix de l'ONU au Rwanda. Bien avant le début du génocide, il avait pourtant expédié quantité de lettres à la direction de l'ONU, par télécopieur, pour l'avertir qu'un massacre se préparait et l'informer des moyens qu'il entendait prendre pour intervenir. Cependant, le lieutenant-général Dallaire avait reçu des ordres de ses supérieurs, dont le général Baril, l'exhortant à n'entreprendre aucune action militaire. (PC)

**CE JEUDI !**

*Diana Krall*

TOURNEE CANADIENNE 1999  
Présentée par **JAGUAR CANADA**

**JEUDI 7 OCTOBRE**  
THÉÂTRE CAPITOLE  
BILLETS EN VENTE SUR BILLETECH ET À LA BILLETTERIE DU CAPITOLE  
694-4444 ou 1(800)261-9903

CORE, SIGES RESERVES, JAGUAR CANADA

**Vous croyez souffrir d'ostéoporose ?**

- Diminution de votre taille
- Fracture(s)
- Douleur au dos

SI VOUS ÊTES UNE FEMME

- âgée de 50 à 85 ans

ET

- que vous êtes ménopausée depuis au moins 5 ans

ET

- que vous n'avez pas pris d'hormones depuis les 3 derniers mois ou pas plus d'un mois dans les 6 derniers mois

ET

- que vous n'avez pas reçu de traitement pour l'ostéoporose dans les 6 derniers mois ou plus de 14 jours dans la dernière année

VOUS POURRIEZ PARTICIPER à un projet de recherche sur le traitement de l'ostéoporose.

Si vous êtes éligible, le suivi sera assuré par une équipe expérimentée dans le domaine. Durant la durée de l'étude, vous recevrez gratuitement la médication orale et un supplément de Calcium.

Ce projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche clinique du CHUQ, Pavillon CHUL.

Pour plus d'information, communiquez avec

Le groupe de recherche en maladies osseuses avec Dr. Jacques Brown CHUQ, Pavillon CHUL Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h  
Tél.: 418.656.4141, poste 7969

**Heureusement le nouveau ULTRA GRIP Ice est là**

avec sa semelle à composé de silice qui reste souple sur la glace comme dans la neige, même à des températures très basses.

**1 800 GOODYEAR**

\* À l'achat de 4 de ces pneus.

Courez la chance de GAGNER

GOODYEAR ULTRA GRIP

Un voyage trans-millénaire de New York à Los Angeles

Détails en magasin

Partenaires: PROAIR, MAZDA

option 3 mois sans intérêts

Concorde Winter TR à partir de 4595\$ (P145/90 R12)

Forfait «Prêt pour l'hiver» **39.95\$** Taxes en sus

- 1 Vidange d'huile, changement de filtre et lubrification
- 2 Vérification de la puissance de la batterie et du système de charge
- 3 Mise à niveau de tous les liquides du moteur
- 4 4 litres de liquide lave-glace
- 5 Inspection des freins avant et arrière
- 6 Permutation et vérification de la pression des 4 pneus
- 7 Vérification des essuie-glaces et du système de lave-glace
- 8 Vérification des clignotants d'urgence et des feux d'arrêt
- 9 Vérification du système de chauffage et de température
- 10 Ajustement des courroies et des boyaux, s'il y a lieu

SUR RENDEZ-VOUS. Valable sur présentation de ce bon pour la plupart des voitures et camionnettes, jusqu'au 31 décembre 1999.

**GOODYEAR SELECT**

pneus • freins • alignement • amortisseurs

PNEUS ET MÉCANIQUE CHAREST  
1220, boul. Charest Ouest  
Québec (418) 681-4646

PNEUS ET MÉCANIQUE DE LA CAPITALE  
5701, boul. des Galeries  
Québec (418) 622-4191

PNEUS ET MÉCANIQUE D'ESTIMAUVILLE  
2600, boul. Montprency  
Québec (418) 666-8900

PNEUS ET MÉCANIQUE STE-FOY  
3115, boul. Hochelaga  
Sainte-Foy (418) 653-0841

## Mobiliser les jeunes pour lutter contre le crime

MONTRÉAL (PC) — Les jeunes devraient être recrutés pour participer à la guerre contre la criminalité, plutôt que d'être continuellement considérés comme responsables de celle-ci. C'est du moins ce qu'a suggéré le président du Conseil national de la prévention du crime aux États-Unis, John Calhoun, aux 160 délégués de la Conférence internationale sur la prévention de la criminalité, qui réunissait hier à Montréal plus de 25 pays et qui se poursuivra jusqu'à demain.

« Dans notre pays, nous avons tendance à considérer nos jeunes comme de gros paquets de pathologies qui peuvent exploser à tout moment, a expliqué M. Calhoun. Plusieurs de nos politiques sont élaborées en anticipant le pire, plutôt qu'en essayant d'en tirer le meilleur. »

Les délégués se sont réunis pour discuter de la criminalité et de leurs efforts respectifs pour la freiner pendant les 10 dernières années.

Pour M. Calhoun, il ne fait aucun doute que les jeunes sont ignorés. Les adolescents d'aujourd'hui sont souvent seuls et déconnectés de leur famille, leurs voisins et leur école, estime-t-il. La plupart de leurs relations sont épisodiques, dans les meilleurs cas. « Le vendeur de drogue est toujours là pour les plus jeunes, mais qui d'autre l'est? », a-t-il demandé à l'assemblée.

Pour sa part, la directrice du Centre national de prévention du crime, Monique Collette, a expliqué que l'implication des jeunes est la pierre angulaire

de la stratégie de prévention de la criminalité au Canada.

« Notre objectif est d'attribuer au moins la moitié de nos ressources — sinon plus — à des projets qui ont un impact direct sur les jeunes », a-t-elle précisé à propos du Centre d'Ottawa, qui en est à son 16<sup>e</sup> mois d'existence.

M<sup>me</sup> Collette a admis qu'il pouvait être compliqué d'impliquer les jeunes dans la prévention du crime. « Je pense que si nous faisons les choses de la bonne façon, en consultant les jeunes, nous devrions réussir à créer des projets auxquels les jeunes seront intéressés à participer. »

Le programme canadien repose sur les communautés et rassemble les gens de leur région avec des organismes pour discuter des moyens à adopter afin de rendre leur ville ou leur village plus sécuritaire. « Nous avons la réputation d'être un pays assez sécuritaire mais nous avons tout de même des problèmes, a ajouté M<sup>me</sup> Collette. Nos prisons ne sont pas vides et notre système de justice est occupé. »

M. Calhoun, qui est aussi en faveur d'un contrôle rigoureux des armes à feu, s'est plaint de la stratégie américaine pour la prévention du crime et déplore qu'elle se laisse souvent guider par l'hystérie.

Selon lui, même si le taux de criminalité est à la baisse aux États-Unis, les médias en font de plus en plus leurs choux gras et accordent trop d'importance à des incidents sensationnels.

**Des politiques élaborées en prévision du pire**

## MONTRÉAL

### Un immense feu d'artifice pour l'an 2000

MONTRÉAL (PC) — Un immense feu d'artifice sera lancé du sommet du mont Royal à minuit dans la nuit du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier 2000.

D'une durée de 20 minutes, il en coûtera 450 000 \$, dont 300 000 \$ proviendront du ministère des Affaires municipales et de la Métropole et le reste de la Ville de Montréal. Quelque 3500 « bombes » de gros calibre seront lancées.

L'organisation a été confiée à la Société du parc des îles en raison de l'expertise acquise grâce aux feux estivaux de La Ronde. « Depuis 15 ans, nos professionnels assurent avec brio la production du plus grand concours d'art pyrotechnique au monde », déclarait hier le directeur général de la société, Pierre Bibeau, qui a ajouté que le spectacle illuminera la voûte céleste du Montréal métropolitain.

La montagne sera donc inaccessible pendant les premières heures du nouveau millénaire. M. Bibeau a précisé qu'une équipe ratissera les lieux après l'événement « afin de rouvrir la montagne le plus tôt possible ». Le Service de prévention des incendies de Montréal (SPIM) et le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) seront prêts à toute éventualité, aux abords de la montagne et ailleurs.

Le directeur du SPIM, Alain Michaud, a précisé que le Centre de coordination des mesures d'urgence, dont il est également responsable, sera ouvert dès 9h00 le 31 décembre.

## EN BREF

### BAIE JAMES

#### Trois noyés et cinq disparus à la suite d'un naufrage

Les recherches se sont poursuivies hier à la baie James afin de retrouver les cinq personnes toujours portées disparues à la suite d'une excursion de pêche. Onze personnes, toutes de la même famille, étaient à bord de deux embarcations qui se sont renversées, jeudi soir, sur les eaux glacées de la baie James, à l'extrémité sud, près de la frontière entre l'Ontario et le Québec. Jusqu'à maintenant, trois corps, ceux de deux adultes et d'un enfant, ont été repêchés des eaux. On compte également trois survivants. Ils sont tous originaires de la localité de Moose Factory, en Ontario. (PC)

### SAINT-JEAN

#### Non-publication à l'enquête de Marcel Samson

L'enquête préliminaire de Marcel Samson, accusé du meurtre prémédité de sa femme, Ginette Roger, a débuté hier au palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le meurtre est survenu le 10 juin à la maison pour femmes violentées Coup d'Elle, à Saint-Jean-sur-Richelieu, en Montérégie. L'enquête préliminaire est frappée d'une ordonnance de non-publication. Pour exprimer encore une fois leur solidarité, une centaine de femmes venant de toutes les régions du Québec étaient présentes hier matin dans la salle d'audience du palais de justice. (PC)

### MALAISIE

#### Le journaliste canadien libéré

Le journaliste canadien Murray Hiebert va être libéré lundi prochain après avoir purgé un mois de prison en Malaisie où il a été condamné pour injure à la justice, a annoncé hier un responsable de la prison. Le journaliste, âgé de 50 ans et condamné à six semaines de prison après avoir fait appel, sera libéré lundi pour bonne conduite aux deux tiers de sa peine, selon ce responsable, cité par l'agence officielle Bernama. Hiebert, correspondant de l'hebdomadaire basé à Hong Kong Far Eastern Economic Review, avait été condamné par la haute-cour malaisienne en mai 1997 pour un article intitulé « À bientôt au tribunal ». Cet article critiquait une plainte en justice introduite par la femme d'un juge d'appel à l'encontre de l'école internationale de Kuala Lumpur après que son fils eût été exclu d'une compétition de rhétorique. Le président américain Bill Clinton s'était ému de la détention de ce journaliste. « Mettre un journaliste en prison parce qu'il fait son travail nuit à la liberté de presse qui joue un rôle crucial dans l'édification d'une société démocratique », avait déclaré le président Clinton. (PC)

[www.celluboutique.com](http://www.celluboutique.com)

### Cours d'impôt Soirée d'information

Découvrez comment gagner de l'argent pendant la saison fiscale avec le cours d'impôt de H&R Block.

Vous êtes cordialement invité à une soirée d'information le **7 octobre de 16h à 21h**. Venez parcourir le matériel du cours et rencontrer les instructeurs!

619, boul. Hamel, Québec  
Composez le:  
**688-0398**

[www.hrblock.ca](http://www.hrblock.ca)

**H&R BLOCK**



**PLUS RAPIDE QUE TOUT TÉLÉPHONE.** Vous n'avez pas de temps à perdre. Avec la fonction unique de Contact Direct™, les choses se passent très vite. Sur simple pression d'un bouton, vous êtes immédiatement en communication avec la bonne personne. Mike est aussi un téléphone SCP et un téléavertisseur avec fonctions de télécopie, messagerie vocale et fonctions Internet. Le tout à prix abordable avec des appareils à partir de 79 \$, itinérance aux É.-U. aux tarifs canadiens, fusion de temps d'antenne et facturation à la seconde. Rapide et efficace, c'est l'ultime outil d'affaires. Alors, qu'attendez-vous?

Offert seulement chez les détaillants Mike™ autorisés. Pour plus de renseignements ou pour assister à une démonstration en personne, visitez notre site au [www.clearnet.com](http://www.clearnet.com) ou composez le 1 888 918 MIKE (6453). Durabilité et fiabilité de Motorola™.

Appareils à partir de 79 \$.

#### Passez-voir le détaillant Mike le plus près de chez vous.

Scantech  
450, rue Papin  
Ste-Foy Québec (418) 653-1772  
Centre de Communications d'affaires Clearnet  
2700, boul. Jean-Perrin  
Ville de Québec Québec (418) 847-1647

Communications CellWeb Inc.  
1995, rue Jean-Talon Sud, bureau 102  
Ste-Foy Québec (418) 688-6533  
Expert-Cell Telecom  
778-B, Commerciale  
St-Jean-Chrysostome Québec (418) 839-2200

Telesolutions  
8255, boul. Henri-Bourassa  
Charlesbourg Québec (418) 627-1793  
Group Communications 2000 Inc.  
723, rue Godin  
Vanier Québec (418) 682-1190

Naviclub Ltée  
5054, boul. St-Georges  
Lévis Québec (418) 835-9279  
Communication B.V.  
670, rue Bouvier, bureau 108  
Ville de Québec Québec (418) 622-2848

## FUITES AU REVENU

## Un fonctionnaire fort curieux !

Pierre-Sarto Blanchard a consulté des dossiers à 80 reprises

■ QUÉBEC (PC) — Entre avril et juillet 1996, un haut fonctionnaire du ministère du Revenu, qui avait accès aux données confidentielles de l'impôt, a consulté des dossiers à 80 reprises, dont 20 fois son propre dossier et celui de son épouse.

Devant la commission d'enquête sur les fuites au ministère du Revenu, ce fonctionnaire, Pierre-Sarto Blanchard, a admis hier avoir consulté le dossier du député Ghislain Lebel le 9 juillet 1996.

M. Blanchard a dit avoir consulté le dossier Lebel à la requête de quelqu'un mais ne se souvient pas qui lui avait formulé cette demande.

Des renseignements confidentiels touchant le député Lebel se sont retrouvés dans les journaux en novembre 1997.

## PERSONNE AUTORISÉE

M. Blanchard était une des personnes autorisées à consulter les dossiers fiscaux des contribuables. Il le faisait « par rapidité et efficacité », notamment lorsque des membres du ca-

binet politique du ministre le lui demandaient, lorsque le service habituel du Bureau des plaintes était fermé.

M. Blanchard a avoué avoir procédé à un autre moment à des vérifications à la suite de la requête d'un parlementaire qui se plaignait de l'interprétation que le ministère faisait dans son dossier.

Dans la fuite de renseignements concernant le député Lebel survenue à l'été 1996, M. Blanchard a dit ne pas se souvenir qui lui avait demandé de consulter le dossier, ni à qui il a remis les documents qu'il détenait.

« On est en présence ici de quelqu'un qui a accès aux dossiers, mais qui n'a pas de mémoire », a réagi M. Pierre Bellavance, un procureur devant la commission d'enquête.

M. Blanchard ne travaille plus au ministère du Revenu. Il a été depuis transféré au ministère des Affaires autochtones, que dirige le ministre Guy Chevrette.

Par ailleurs, M<sup>me</sup> Sylvie Girard, qui était chef de cabinet lorsque M<sup>me</sup> Rita Dionne-Marsolais agissait comme mi-

nistre du Revenu, a raconté qu'elle n'aurait jamais, sans autorisation, consulté un dossier à circulation restreinte. M<sup>me</sup> Dionne-Marsolais a succédé à M. Roger Bertrand comme ministre du Revenu, mais après les événements du dossier Lebel.

M<sup>me</sup> Girard a noté qu'une directive datant du 26 novembre 1997 avait renforcé les règles en ce qui a trait à la consultation des dossiers du ministè-

re.

La nouvelle directive, appelée *Tolérance zéro*, visait à contrer toute nouvelle fuite, notamment à la suite du congédiement de neuf fonctionnaires coupables de fuites de renseignements au printemps 1997.

La directive renforce les mesures de contrôle à l'endroit des fonctionnaires pour l'accès aux rapports d'impôt et pour l'accès aux locaux dans l'édifice du ministère, rue Marly, à Sainte-Foy.

L'enquête menée par le commissaire Jean Moisan sur les fuites au fisc se poursuit aujourd'hui. Un des témoins à comparaître est Gilbert Charland, ancien chef de cabinet du premier ministre Lucien Bouchard.

La nouvelle directive  
« Tolérance zéro », visait à  
contrer toute nouvelle fuite

## La SRC blâmée pour des atteintes à la vie privée

Utilisation inappropriée de photos d'archives

MONTRÉAL (PC) — Passer à la télé, peut procurer quelques moments de gloire mais aussi bien du désagrément. C'est ce qui est arrivé à deux Québécois qui ont eu la désagréable surprise de se retrouver à l'écran, sans préavis, et dans des circonstances qui étaient loin de leur être favorables.

Ils s'en sont d'ailleurs plaints à l'ombudsman de Radio-Canada qui y a vu une atteinte à leur vie privée.

Le premier a protesté contre l'utilisation faite d'une photo de sa petite famille pour annoncer l'émission *Enjeux* sur les jeunes enfants maltraités.

Cet homme n'a pas apprécié. Intrigué, il s'est demandé comment une telle chose avait pu se produire. Il a appris que la photo de sa petite famille se trouvait à Radio-Canada dans « une banque d'accessoires » constituée il y a quelques années.

Il a été convenu qu'une mise au point serait faite, au début de la prochaine émission, pour signifier clairement que la famille apparaissant sur la photo n'avait rien à voir avec le sujet en question, les bébés maltraités.

La seconde plainte soumise à l'ombudsman provenait d'une femme qui s'était vue dans un documentaire dif-

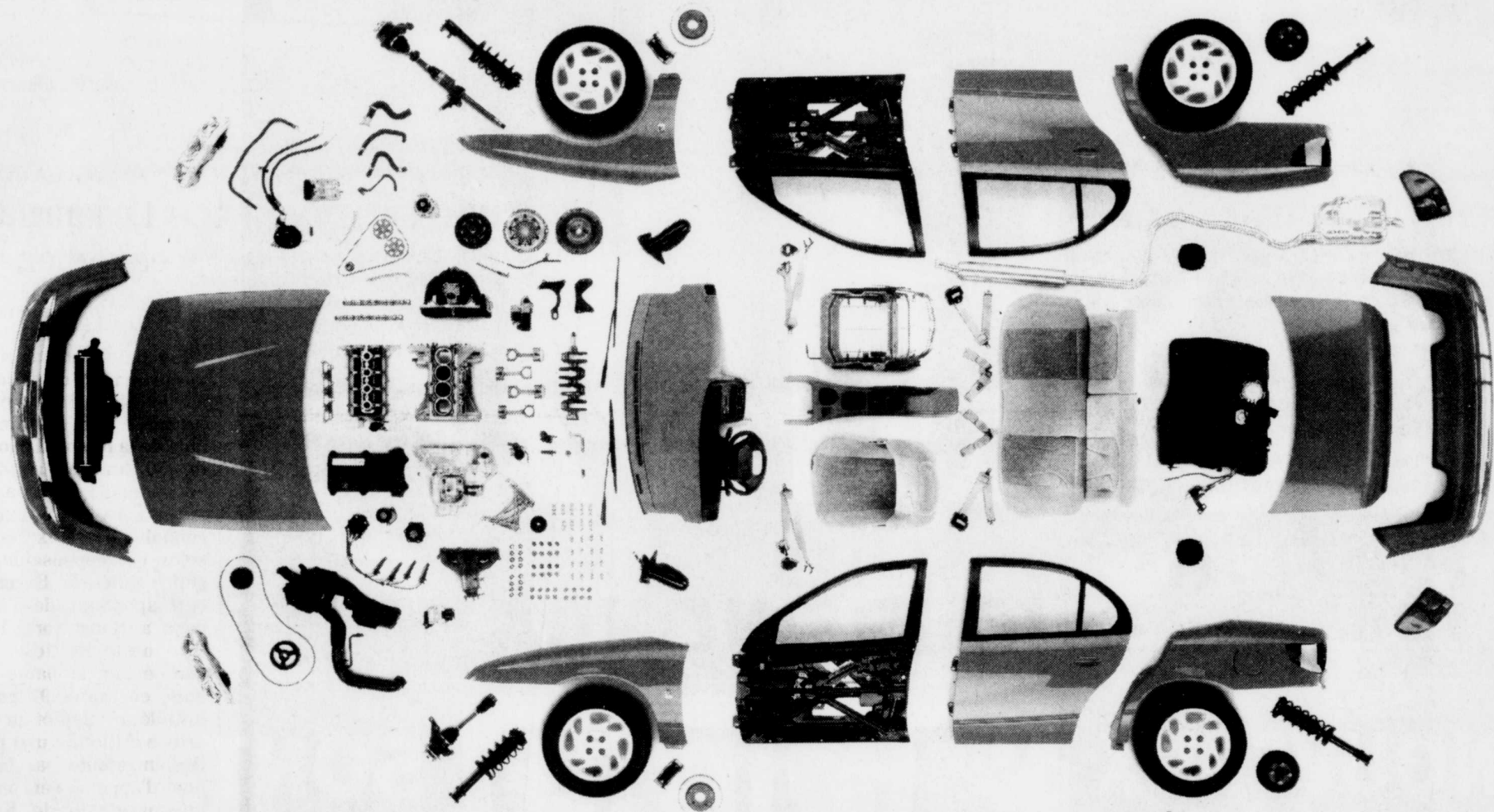
fusé à l'émission *Découverte* portant sur une maladie nommée « trouble panique » alors qu'elle était en proie à une crise de panique.

Elle avait auparavant donné l'autorisation d'être filmée dans un tel état. Pas à Radio-Canada, mais à son médecin traitant qui l'avait assurée que ces images serviraient uniquement à des fins médicales. Son médecin avait pris la précaution d'avertir l'équipe de télévision qu'une autorisation expresse de la patiente était requise pour pouvoir utiliser l'extrait désiré.

Selon les explications fournies par le rédacteur en chef de *Découverte*, Pierre Sormany, l'extrait montrant la dame en question, en crise de panique, devait être brouillé électroniquement lors du montage final de façon à ce que ni la voix ni son visage ne soient reconnaissables. Cela n'a pas été fait.

On lui a présenté des excuses pour « l'erreur technique » et on a vu à corriger le tir pour la rediffusion de l'émission.

Dans une tentative pour doré la pilule, M. Sormany écrit ceci: « Ce reportage loin de stigmatiser ces personnes, voulait rendre au contraire la société plus sensible à leur problème et plus tolérante à leur endroit ».



C'EST SOIT 167 NOUVELLES RAISONS  
D'ACHETER UNE SATURN, OU BIEN  
UN MÉCHANT CASSE-TÊTE 3D.



SATURN  
Pour faire  
tout autrement



Saturn SL1 2000 redessinée

194 \$/mois\*

Bail de 36 mois. 2000 \$ comptant

15 078 \$†

(transport et préparation à la route inclus)

La série S 2000 de Saturn. Intelligemment redessinée.

Nos ingénieurs se sont vraiment cassé la tête pour vous donner une série S encore plus formidable qu'auparavant. 167 améliorations plus tard, ils peuvent à juste titre être fiers de ce qu'ils ont accompli. Ce qui compte le plus cependant, ce sont les caractéristiques Saturn que nous n'avons pas modifiées. Comme les panneaux de polymère résistants aux bosses et à la rouille, la carrosserie caisson en acier modifiée, la garantie de remboursement de 30 jours et notre fameuse expérience d'achat sans pression ni tracas. Vous avez maintenant 167 bonnes raisons de passer voir le détaillant le plus près de chez vous pour faire l'essai d'une nouvelle série S intelligemment redessinée.

\* Ces mensualités, basées sur un taux de location de 5,5 %, sont calculées sur un bail LocationPlus de 36 mois pour une Saturn SL1 2000 neuve et comprennent le transport et la préparation à la route. Par contre l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 \$ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km (basé sur un programme de bas kilométrage) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. † PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec votre détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN. [www.saturncanada.com](http://www.saturncanada.com)

## Modèle SL1 2000

Vos paiements mensuels\*  
(Boîte de vitesses manuelle)

Votre versement initial  
ou échange équivalent

SL1	
194 \$	2000 \$
224 \$	1000 \$
254 \$	0 \$

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud  
4585, boul. de la Rive-Sud  
Lévis  
835-1888

Saturn Saab Isuzu de Québec  
765, rue Marais  
Québec  
681-5777

Saturn Isuzu de Sainte-Foy  
3330, rue Watt  
Sainte-Foy  
653-1312

Saturn Isuzu du Saguenay  
1330, boul. du Royaume  
Chicoutimi  
549-3320

## Un paradis pour les investisseurs

### Bouchard cherche à séduire les industriels

JONQUIÈRE (PC) — Le Québec offre aux investisseurs les conditions parmi les plus avantageuses d'Amérique du Nord et d'Europe, a soigneusement affirmé hier le premier ministre Lucien Bouchard, à Jonquière.

Invité d'honneur du premier Congrès international sur l'aluminium liquide et sa mise en forme (TransAl 99), M. Bouchard s'est adressé à quelque 375 chercheurs, ingénieurs et industriels d'une demi-douzaine de pays, venus partager leurs connaissances sur la transformation de l'aluminium.

Le premier ministre a participé en toute quiétude au banquet officiel de l'événement. Pourtant, dans la journée, toutes sortes de rumeurs de manifestation ont couru, à un point tel que le service de sécurité du premier ministre s'est activé tôt dans l'après-midi. M. Bouchard a plutôt reçu un accueil chaleureux de la part de gens visiblement plus préoccupés par le défi de la transformation de l'aluminium, que les négociations du secteur public.

M. Bouchard a voulu séduire les industriels en leur disant que les entreprises québécoises bénéficient des coûts d'implantation et d'exploitation

les plus bas des principaux pays d'Amérique du Nord et d'Europe.

L'affirmation est tirée d'une étude de la société internationale d'experts conseils KPMG. Celle-ci soutient que les coûts d'investissements initiaux, les coûts de main-d'œuvre, les coûts de services et le taux d'imposition des profits sont les plus favorables à l'investissement.

Concrètement, pour les entreprises, a poursuivi le premier ministre, on parle d'une économie de 2,1% par rapport à la moyenne canadienne et de 9,7% par rapport aux États-Unis.

La transformation de l'aluminium, a dit M. Bouchard devant des représentants de Fiat, Peugeot Citroën, Renault, Bombardier, Montupet, Pechiney, Alcan et plusieurs experts de la fonderie, est au cœur des priorités du gouvernement du Québec.

Le Québec, qui cherche à développer la deuxième et troisième transformation pour pallier aux pertes d'emplois causées par la modernisation de ses alumineries, transforme tout de même le quart de sa production. Cela s'est traduit par un milliard \$ de livraisons en 1998.

## Marois promet un plan d'action pour bientôt dans les urgences

MONTRÉAL (PC) — La ministre québécoise de la Santé, Pauline Marois, est confiante de dégager au cours des prochaines heures les éléments d'un plan d'action pour solutionner le problème de l'engorgement des urgences, et ce non seulement à court terme.

« Nous pouvons améliorer très significativement l'urgence », a-t-elle lancé aux journalistes après une première séance de travail de deux heures, hier. « Je crois possible d'en arriver à des consensus sur la grande majorité des éléments soumis à la discussion. »

L'ensemble des intervenants du monde de l'urgence — infirmières, médecins, urgentistes, gestionnaires, régies régionales, ministère, syndicats — sont réunis pour un « Forum sur la situation dans les urgences », hier et aujourd'hui à Montréal. L'objectif: trouver les solutions pour régler le sempiternel problème d'engorgement des urgences d'hôpitaux non seulement lors de la traditionnelle pointe de l'hiver mais aussi à moyen et long termes.

Et c'est ce que la ministre de la Santé et des Services sociaux pense pouvoir faire d'ici la fin de journée aujourd'hui, du moins pour dégager les grandes orientations et établir des consensus. Le manque d'argent n'a même pas

été évoqué par M<sup>me</sup> Marois, dans son discours d'ouverture et lors de la rencontre ultérieure avec les journalistes, en fin de journée. « Nous nous assurons que les fonds soient disponibles pour passer à travers la pointe et améliorer la situation de façon générale dans les urgences, a affirmé M<sup>me</sup> Marois.

Le manque de ressources humaines, toutefois, reste un problème criant qui ne pourra se régler demain matin. M<sup>me</sup> Marois a invité au réalisme: former un médecin ou une infirmière prend des années.

M<sup>me</sup> Marois fonde notamment beaucoup d'espoir dans le fait que tous s'entendent sur la « mission » que l'on doit donner à l'urgence. Étonnamment, ce consensus n'était même pas établi, certains voyant l'urgence comme du dépannage, d'autres comme une porte d'entrée, d'autres encore comme le microcosme de l'hôpital.

La ministre croit pouvoir faire accepter par tous que l'urgence doit devenir une priorité pour l'hôpital, son cœur. « Dans les établissements où l'urgence fonctionne bien, on la considère comme un fleuron de l'hôpital, au même titre que tout secteur de pointe. Elle possède une mission et elle est parfaitement intégrée à l'hôpital. »

La ministre a aussi invité chacun à faire sa part, leur demandant de ne pas compter sur le gouvernement pour tout régler. « De grâce, évitez la tentation de tout attendre du gouvernement, comme s'il avait le contrôle d'une quelconque baguette magique », a-t-elle prévenu.

### AUTRES

Présente au Forum, la présidente de la Fédération des infirmières, Jennie Skene, a dit ne pas croire que tous les problèmes des urgences seraient réglés en deux jours.

M<sup>me</sup> Skene croit qu'il faudra bel et bien plus d'argent pour certaines solutions, comme une plus grande disponibilité des lits, par exemple, mais admet que plusieurs solutions nécessitent plutôt une meilleure planification, un changement dans les façons de faire.

De son côté, le président du Collège des médecins, Yves Lamontagne, se montrait optimiste. « C'est peut-être la première fois qu'on va avoir une thérapie de groupe, mais est-ce que la thérapie va être à court, moyen ou long terme? », demandait-il.

Le D<sup>r</sup> Lamontagne a aussi invité les solutions novatrices. « Je pense qu'il faut se creuser la tête, parce que de l'argent, il n'y en a pas. »



### CIVIC HATCHBACK CX 2000

INCLUANT : • Coussin gonflable conducteur (SRS) • Radio AM/FM stéréo • Volant inclinable • Rétroviseurs télécommandés • Et bien plus...

**198 \$\*\***

par mois, location 48 mois  
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

MENSUALITÉ	COMPLANT
<b>220 \$*</b>	<b>0 \$</b>
<b>198 \$**</b>	<b>964 \$</b>



### CIVIC ÉDITION SPÉCIALE 2000

INCLUANT : • Air climatisé • Serrures électriques • Déverrouillage sans clé • Poignées de portières harmonisées • Radio AM/FM stéréo 4 haut-parleurs • Coussins gonflables conducteur et passager (SRS) • Et bien plus...

**238 \$\*\***

par mois, location 48 mois  
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

OU SEULEMENT **16 900 \$\*\*\*\*** A L'ACHAT

LES JOURS HONDA

LES NOUVEAUX MODÈLES

2000

SONT ARRIVÉS!



### BERLINE ACCORD DX 2000

INCLUANT : • Air climatisé • Transmission automatique • Régulateur de vitesse • Coussins gonflables conducteur et passager (SRS) • Antivol immobilisateur • Moteur 2,3 litres de 135 chevaux • Radio AM/FM stéréo cassette • Et bien plus...

**298 \$\*\***

par mois, location 48 mois  
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS



### CR-V 4x4 1999

Hâtez-vous, seulement **4,8 %\*\*\*\***

sur financement d'achat jusqu'à 60 mois sur les CR-V 4x4 1999 en inventaire.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

**HONDA**

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

\*Location-bail offerte exclusivement par H.C.F.I. portant sur la Civic hatchback CX 2000 (modèle EJ632YB) neuve. La première mensualité et un dépôt de garantie de 275 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. \*\*Location-bail offerte exclusivement par H.C.F.I. portant sur la Civic hatchback CX 2000 (modèle EJ632YB), la berline Civic Édition Spéciale 2000 (modèle EJ651YXV), ou la berline Accord DX 2000 (modèle CF864YPB) neuves. Échange ou comptant de 964 \$ (Civic hatchback), 1 441 \$ (Civic Édition Spéciale), ou 2 507 \$ (Accord), la première mensualité et un dépôt de garantie de 250 \$ (Civic hatchback), 275 \$ (Civic Édition Spéciale), ou 350 \$ (Accord) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. \*\*\*P.D.S.E. de la berline Civic Édition Spéciale 2000 à transmission manuelle (modèle EJ651YXV). Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. \*\*\*\*Programme de financement de H.C.F.I. à 4,8 % offert à l'achat de tout modèle CR-V 1999 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Roues en alliage illustrées sur la berline Accord sont disponibles en option. Sujet à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

LE QUÉBEC LE CANADA

CANADA/ÉTATS-UNIS

## Gouverneurs et PM veulent faciliter les échanges

ROCKPORT, Maine (PC) — Les premiers ministres des provinces de l'Est du pays ont trouvé des alliés pour convaincre les États-Unis de faciliter les échanges et les voyages entre les deux pays: les gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre.

Le Congrès américain étudie un projet de règlement qui rendrait plus difficile l'accès aux États-Unis par la frontière canadienne.

Mais les premiers ministres des provinces de l'Est du pays et les six gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre, réunis hier

pour leur rencontre annuelle (le Québec était représenté par la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin), ont convenu de demander au Congrès de renoncer à ce projet.

De leur côté, l'ambassadeur canadien aux États-Unis, Raymond Chrétien, et l'ambassadeur américain au Canada, Gordon Giffen, sont tous deux intervenus de tout leur poids auprès des gouverneurs pour qu'ils fassent pression sur le Congrès américain afin qu'il renonce à son projet de loi, qui aurait pour effet de resserrer les contrôles sur les allées et venues entre les deux pays.

Mais les gouverneurs étaient déjà très sensibilisés à la question, eux qui traversent fréquemment la frontière. Grand amateur de randonnées en moto des deux côtés de la frontière, le gouverneur du Maine, Angus King, a déclaré que si le projet de loi était entériné en l'état, la congestion serait telle aux postes-frontières que ce serait la fin de la rencontre annuelle entre gouverneurs et premiers ministres de cette grande région.

«Ce serait une catastrophe pour les relations entre nos États et les provinces. Nous ne pourrions plus nous ren-

contrer car nous devrions attendre et faire la queue quelque part sur la route», a-t-il dit.

La gouverneure du New Hampshire, Jeanne Shaheen, a renchéri en disant que les files d'attente aux postes-frontières seraient «un cauchemar». «Nous devons envoyer un message clair au Congrès pour lui signifier que nous jugeons cette mesure contreproductive», a-t-elle dit.

Certains États du sud, comme le Texas, aux prises avec un problème d'immigrants illégaux en provenance du Mexique, multi-

plient les pressions sur le Congrès pour renforcer les contrôles aux postes-frontières, a expliqué Raymond Chrétien.

### LES INDIVIDUS

En vertu des nouvelles dispositions, toutes les personnes qui se présentent à la frontière, pour sortir du pays ou y entrer, devraient remplir des formulaires et fournir des informations personnelles. Cela exigera du temps. Ce projet est une menace aux échanges commerciaux entre les deux pays, a ajouté M. Chrétien.

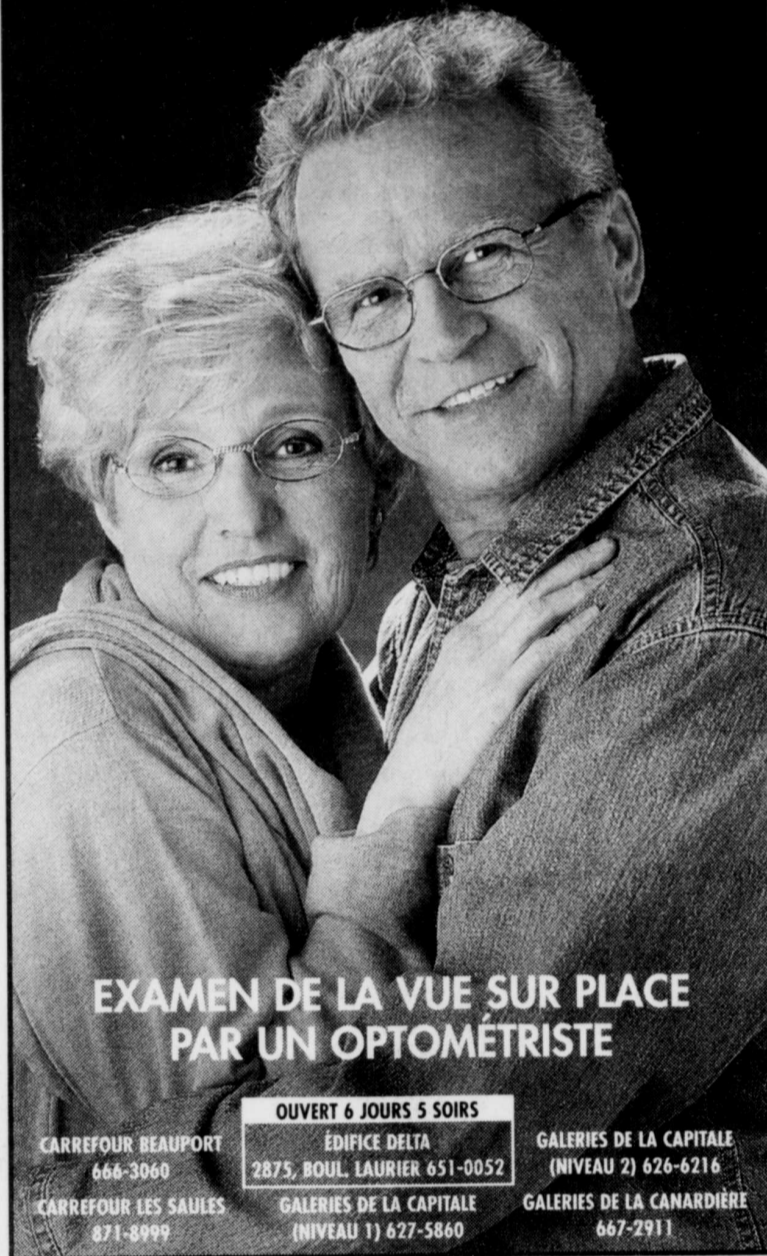
Par ailleurs, selon l'ambassadeur Chrétien, la question de l'exportation possible de l'eau potable constituera un des problèmes les plus difficiles auxquels sera confronté le Canada au cours des prochaines années.

Il est d'avis que les États-Unis et le Canada devraient adopter des politiques claires pour fixer des paramètres quant à la conservation et l'exportation de leur ressource naturelle la plus précieuse: l'eau potable. «Ensemble, nos deux pays contrôlent 40% des réserves mondiales d'eau potable. Nous aurons des problèmes dans les années à venir», prédit-il.

### Un projet du Congrès des États-Unis risque de resserrer les barrières

### De nouveaux formulaires et des informations supplémentaires à la frontière

# AIMEZ...



VOS YEUX  
PARLENT POUR VOUS.  
LAISSEZ-LES S'EXPRIMER!

# 50%

de rabais en tout temps  
sur une vaste sélection  
de montures mode.

PAYEZ DANS 6 MOIS\*



\* Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE  
PAR UN OPTOMÉTRISTE

OUVERT 6 JOURS 5 SOIRS

CARREFOUR BEAUPORT  
666-3060

ÉDIFICE DELTA  
2875, BOUL. LAURIER 651-0052

GALERIES DE LA CAPITALE  
(NIVEAU 2) 626-6216

CARREFOUR LES SAULES  
871-8999

GALERIES DE LA CAPITALE  
(NIVEAU 1) 627-5860

GALERIES DE LA CANARDIÈRE  
667-2911

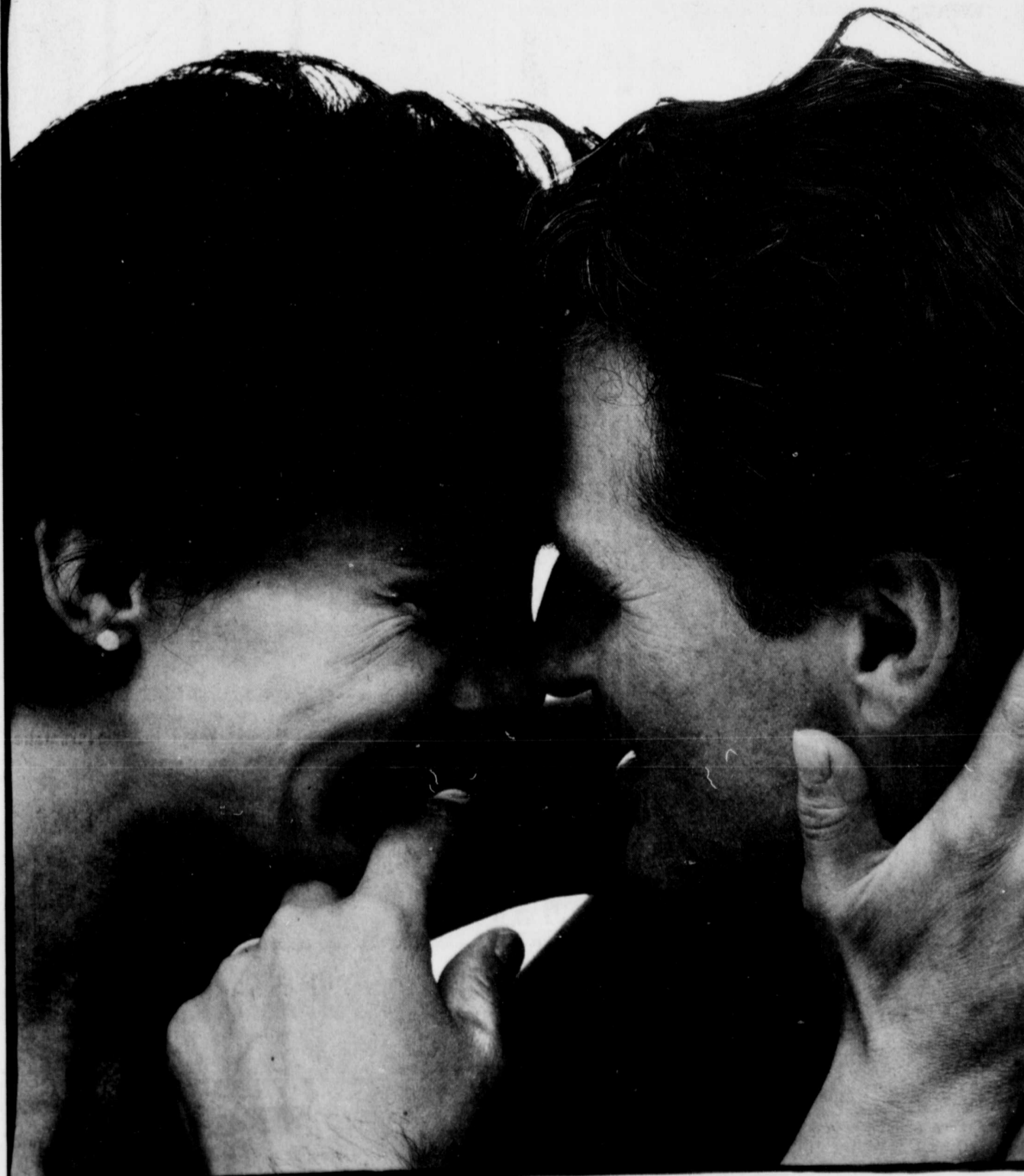
GALERIES MONTMAGNY  
(418) 248-0999

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS  
659-5075

MAIL CAP-ROUGE  
654-9181

PLACE FLEUR DE LYS  
525-4771

## Si, pour vous, désir ne rime plus avec plaisir, votre médecin a des solutions.



Au Canada, plus de 2 millions d'hommes souffrent de dysfonction érectile, souvent appelée « impuissance ». Si vous pensez être du nombre, parlez-en à votre médecin, qui discutera avec vous du traitement qui vous conviendrait le mieux. Rappelez-vous que parler de votre santé sexuelle, c'est une question de santé.

Pour parler à un professionnel de la santé en toute confidentialité ou obtenir gratuitement une trousse d'information sur la dysfonction érectile, composez le 1 800 249-7314, ou encore visitez le site Web à l'adresse suivante : [www.edfactscanada.com](http://www.edfactscanada.com).

## Première neige sur l'Estrie

### 5 cm ont suffi à causer embouteillages et pannes de courant

SHERBROOKE (PC) — Un 4 octobre tout blanc. Voilà ce à quoi les Estriens ont eu droit hier. Et comme si ce n'était pas suffisant, 50 000 foyers ont été privés de courant après que des arbres et des branches enneigés eurent endommagés le réseau électrique.

Si la neige a recouvert tout le paysage estrien, celle-ci ne s'est toutefois pas étendue de façon uniforme. Il en est tombé 5 cm à l'aéroport de Sherbrooke, et 7 cm à Lennoxville. Mais c'est au mont Orford qu'on en a reçu le plus avec une bordée de 15 cm. De quoi faire rêver prématurément quelques skieurs.

La plupart des foyers privés de courant ont été réalimentés hier, et on estime à environ 5000 le nombre d'abonnés d'Hydro-Québec et Hydro-Sherbrooke qui devront patienter jusqu'à aujourd'hui avant de retrouver le courant.

Les premières pannes du réseau se sont fait sentir vers 8h, alors que les usines, les écoles et les bureaux s'animaient.

À l'usine d'aluminium Neuman de Sherbrooke,

l'avarie a occasionné la perte d'une coulée de métal qui n'a pu être récupérée. Dans les écoles de Sherbrooke, Rock Forest, Fleurimont et de Magog, des milliers d'élèves ont été confinés dans leurs classes sans électricité.

À ce bilan déjà éloquent s'ajoutent une centaine d'accidents notamment sur l'autoroute des Cantons de l'Est, où la Sûreté du Québec a été débordée d'appels. Aucun de ces accidents n'a toutefois eu de conséquences fâcheuses.

#### LA FAUTE DES ARBRES

À Hydro-Québec, la porte-parole Lucie Brodeur imputait ces pannes à des arbres et à des branches chargés de neige mouillée. « Ces arbres, particulièrement dans la région des Cantons de l'Est, ont déjà été passablement endommagés depuis le 5 juillet et à quelques reprises par la suite. »

De fait, pour bien des Estriens, la journée d'hier avait des airs de déjà vu. Avec ces branches tombées ici et là, jumelées aux pannes, nombreux sont ceux qui ont immédiatement pensé au 5 juillet.

## La Tuque sous le choc!

### Le poupon brûlé vif, victime d'un triste accident

LA TUQUE (PC) — La municipalité de La Tuque, en Mauricie, est en deuil et tous les Lutuquois souffrent pour cette jeune famille qui doit accepter la mort de leur fils de 21 jours, brûlé vif sur la cuisinière du domicile familial, dans ce qui semble être un accident aussi bête que tragique.

Deux jours après l'incident, les policiers de la Sûreté du Québec du Cap-de-la-Madeleine, qui doivent mener l'enquête à la demande de la Sécurité publique de La Tuque, ne savent toujours pas pourquoi cet événement tragique s'est produit. Un chimiste qui a examiné dimanche le lieu de l'incendie a établi que c'est bel et bien un élément chauffant de la cuisinière qui est à l'origine du feu. Les policiers ne savent pas cependant pourquoi cet élément chauffant a été enclenché, puisque tous les boutons de la cuisinière étaient fermés au moment de l'expertise.

Toutes les personnes impliquées dans le déroulement des événements qui ont suivi le drame, interrogées par les enquêteurs, ne se rappellent pas

avoir manipulé les boutons de la cuisinière. Pour le moment, le mystère demeure entier pour les enquêteurs de l'escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec. Ces derniers ont demandé que la cuisinière soit examinée au peigne fin pour vérifier si elle n'était pas défectueuse.

À La Tuque, le drame est le principal sujet de conversation partout dans la municipalité. Les gens sont sous le choc.

Les parents de l'enfant, Stéphane Brûlé et Gylaine Doucet, deux pharmaciens bien connus, sont des gens aimés et respectés. Ils sont reconnus pour leur jovialité et leur dynamisme. La très grande partie des Lutuquois les côtoient régulièrement personnellement ou professionnellement. Personne ne pouvait imaginer qu'un malheur aussi grand allait les frapper.

Le couple a un autre fils de 20 mois. Le père travaillait lorsque les événements se sont produits.

Le prénom de la jeune victime n'a pas encore été dévoilé. L'enfant est décédé samedi après-midi.



## Ça donne envie de reprendre la route.

Le nouveau service **LibreContact** transforme votre SCP Bell Mobilité™ en modem. Maintenant, à partir de votre ordinateur portable ou de poche, vous avez accès par voie numérique, partout et en tout temps, à Internet, au réseau de votre entreprise et à votre courriel.

Trousse LibreContact numérique gratuite.

À l'achat de la trousse LibreContact, une remise de 75 \$ (plus taxes) sera appliquée à votre facture mensuelle.

Pour en savoir plus, appelez-nous, consultez notre site Web ou passez nous voir à l'un de nos magasins Espace Bell.™

1 888 4MOBILE [www.auxgensdaffaires.com](http://www.auxgensdaffaires.com)

#### Les nouveaux forfaits Mobilité.

150 minutes	400 minutes	650 minutes	800 minutes	1500 minutes
29\$	49\$	79\$	99\$	159\$

- Minutes utilisables en tout temps<sup>1</sup>
- Aucun contrat
- Pas de frais d'itinérance<sup>2</sup>
- Facturation à la seconde
- Conférence à trois, Renvoi automatique et Appel en attente inclus.

En vigueur jusqu'au 31 octobre avec un forfait SCP numérique à partir de 29\$ ou plus par mois ou d'un abonnement à un forfait d'entreprise avec un bloc de temps d'antenne Mobilité-entreprise. Jusqu'à épuisement des stocks. Sous réserve de modification ou de prolongation sans préavis. Détails en magasin. <sup>1</sup>Les forfaits à 29\$ et 49\$ par mois sont en vigueur pour les appels locaux et vocaux au Canada seulement. Les minutes non utilisées ne pourront être reportées à une facture subséquente. <sup>2</sup>Seulement au Canada. Taxes, services optionnels et autres frais (activation, accès mensuel au réseau, interurbain et temps d'antenne) en sus. Bell Mobilité et Espace Bell sont des marques de commerce de Bell Canada. LibreContact est une marque de commerce de Bell Mobilité Cellulaire Inc.

**Bell**  
Mobilité